L'espace ouvert
L'esprit aussi

LE CHAMBON-SUR-LIGNON

LE JOURNAL

DU CHAMBON-SUR-LIGNON

Janvier 2021 • N°127

BONNE ANNÉE !

Le Chambon Vie pratique

MAIRIE
Espace des Droits de l'Homme
43400 Le Chambon-sur-Lignon
Accueil : 04 71 65 71 90
Mail : chambon@ville-lechambonsurlignon.fr
Site : www.ville-lechambonsurlignon.fr
Télécopie : 04 71 65 71 99

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :
Lundi 13h30 -17h
Mardi-Jeudi-Vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h
Mercredi 8h30 - 12h
Permanence état-civil Samedi 8h30 - 12h

RENCONTRE AVEC LES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS
- **Jean-Michel Eyraud, Maire**
- **Philippe Dubois, Adjoint**
  Travaux, urbanisme
- **Denise Vallat, Adjointe**
  Culture, communication
- **André Arnaud, Adjoint**
  Réseau, voirie, commission de sécurité
- **Sandra Picot, Adjointe**
  Affaires sociales et CCAS
  Mardi et Jeudi 10h - 12h sur rendez-vous
- **Didier Maneval, Adjoint**
  Associations sportives

URGENCE
SAMU, MÉDECINS, PHARMACIENS : 15
GENDARMERIE : 17
POMPIERS : 18
CENTRE ANTI-POISON : 04 72 11 69 11
N° EUROPÉEN : 112
(appel d'urgence dans l'Union européenne)
HÉBERGEMENT D'URGENCE : 115

OFFICE DE TOURISME
Tél. : 04 71 59 71 56
Fax : 04 71 65 88 78
Site : www.ot-hautlignon.com
Juin à septembre : 9h - 12h et 14h - 18h30
Dimanche et jours fériés : 10h - 12h
Ouverture d'oct. à fin mai : 9h - 12h et 15h - 18h
(y compris samedi)

LIEU DE MÉMOIRE
Tél. : 04 71 56 56 65
Site : www.lieudememoire.com
Du 1er mars au 30 avril et du 1er oct. au 30 nov.
Du mercredi au samedi 14h - 18h
Du 1er mai au 30 sept.
Du mardi au dimanche 10h - 12h30 et 14h - 18h

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE
04 71 65 88 73
Site : www.payslecture.fr
Mardi : 16h - 19h, Mercredi : 9h - 12h et 14h - 18h
Vendredi : 16h - 19h, Samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

CINÉMA SCOOP
04 71 59 79 37

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Etat des routes : 04 71 65 94 10

SERVICE DE CARS
Le Chambon/Saint-Etienne : 04 71 59 81 78
Le Chambon/Le Puy-en-Velay : 04 71 59 81 78
Le Chambon/ Tournon : 04 75 81 09 09

DÉCHETTERIE
Pont de Combelles
04 71 65 93 02

MÉDECINS
M. Descours : 04 71 59 71 16
M. Ducarre : 04 71 59 76 48
M. Prébet : 04 71 59 73 39

MAISON DE SANTÉ
Ouverture prochaine

PHARMACIE
M. Donnadieu et Mme Triantafilos :
04 71 59 72 40

CABINETS INFIRMIERS
Michel Albinet, Silvain Bayle, Huguette Bernard Riffard, Myriam Pasquet, Patricia Rey :
26, route de Saint-Agrève
04 71 59 29 06
Tous les jours 11h - 12h, 17h - 17h30.
Sauf samedi après-midi et dimanche.
Soins à domicile.
Lucie Bonnefoy, Valérie Roux-Plassard :
18, route de Saint-Agrève
06 27 05 47 75
Sur rendez-vous, soins à domicile/cabinet

DENTISTE
M. Deage : 04 71 59 74 42

CABINET DE SAGE-FEMME
Mme Violaine Thuizat :
35, route de Saint-Agrève
04 71 65 85 91

PSYCHOLOGUE
Mme Laureen Mounier :
22, chemin de la Croisière
06 46 85 50 39

HÔPITAL DE MOZE
Saint-Agrève : (12 km)
04 75 30 39 00

ÉTABLISSEMENTS MÉDICALISÉS
Clinique du Lignon :
04 71 59 78 78
Maison de retraite « Les Genêts » :
04 71 59 71 79

KINÉSITHERAPEUTE
M. Mercy : 04 71 65 83 26

AMBULANCES TAXIS
Ambulances Cévenoles
Taxis Gueirouard/Ruel :
04 71 59 73 17

ASSISTANTE SOCIALE
Permanences les mardis et jeudis de 9h à 12h. Sans rendez-vous, à l'ancienne mairie
04 71 65 89 17

CRÈCHE « LES PIOUSOUS »
Rue des Ecoles
04 71 59 26 76

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
R.A.M. : 04 71 59 81 72
Laurie Fossiez : 06 74 52 75 36

SERVICES À LA PERSONNE
ADMR : 04 71 56 37 24
ASA : 04 71 65 07 80

OSTEOPATHES
Mme Julie Mialon :
04 71 56 04 76
Mme Anne Argaud :
07 61 27 77 88 ou
09 83 44 75 35

PEDICURES PODOLOGUES
M . Poyet : 04 71 59 71 79
M. Plassard : 04 71 75 55 09

ORTHOPHONISTES
Mme Zerdan : 04 71 65 90 46
Mme Nathalie Filleton :
04 71 58 44 65

MASSAGE DE BIEN-ETRE
Mme Isabelle Reynaud :
06 60 49 90 49
Mme Agnès Delolme :
06 23 64 60 64

ACUPUNCTURE
Mme Christine Thouraud :
06 08 21 62 51

MASSAGE AYURVÉDIQUE
Mme Valérie Robert :
06 88 62 97 73

SOMMAIRE

2 Le Chambon Vie pratique
3 Le Chambon Éditorial
4 Conseils Municipaux
7 Communication
8 Vie municipale
9 Histoire locale
10 Social
14 Éducation
16 Économie
20 Culture
24 Environnement
26 Sport
28 Intercommunalité
30 Le Chambon État civil

Le Chambon Éditorial

Chers amis chambonnais,

En cette saison où il est d'usage d'échanger des vœux pour la nouvelle année, j'aurais aimé dans ce premier message en tant que maire, vous souhaiter une bonne et belle année tout simplement.

Après les mois que nous venons de passer dans un contexte sanitaire angoissant, ces formules de vœux paraissent un peu vaines. Trop de familles ont connu le deuil et la maladie. Les deux confinements ont été difficiles à vivre pour les plus âgés souvent isolés. Beaucoup d'entre vous sont touchés par les conséquences économiques de la pandémie, emploi perdu ou maintenu à temps partiel seulement, chiffre d'affaire en chute libre pour les commerces, les artisans et les entreprises. Quant à nos associations sportives et culturelles, elles ont vu leurs activités suspendues. Le lourd passif que nous lègue 2020 ne pousse guère à l'optimisme et l'incertitude des lendemains reste grande.

Alors, au seuil de cette nouvelle année, de quoi avons-nous besoin ? Tout d'abord de solidarité et d'entraide. Soyons attentifs les uns aux autres, il peut exister des détresses soigneusement cachées par pudeur ou par fierté.

Avec l'équipe municipale, nous travaillons à résoudre les nombreuses difficultés sociales et économiques rencontrées. Le CCAS s'investit pour limiter les effets d'une pauvreté qui touche davantage de personnes. Je tiens à remercier tous ceux qui travaillent, parfois dans des conditions difficiles, dans le secteur de la santé, les services à la personne ainsi que tous les bénévoles des réseaux d'entraide. L'ouverture de la maison de santé s'inscrit dans cette logique.

Soutenons l'activité économique dans notre village. Tous nos commerces, nos artisans, nos entreprises sont essentiels à la vie de notre commune. Faisons-les travailler en consommant local. Nous mettons toute notre énergie à leur faciliter l'accès aux aides que l'État, la Région et le Département ont mises en place.

Il s'agit de tenir bon. Et de rebondir !
Les difficultés du temps présent et les urgences qu'il faut traiter ne doivent pas nous empêcher de faire des projets, de préparer notre village aux grandes évolutions économiques et sociales qui se dessinent au-delà de la crise actuelle. L'installation de plusieurs jeunes couples actifs est le signe que notre Chambon a encore bien des atouts et qu'il faut les valoriser.

A chacune, à chacun d'entre vous, je souhaite que cette année qui commence soit plus clémente que celle qui l'a précédée.
Faisons ensemble de 2021 une année de solidarité, de bienveillance, de beaux projets personnels et collectifs.
Vous pouvez compter sur nous.

Jean-Michel Eyraud
Maire

En raison de la situation sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux à la mairie n'aura pas lieu.

Conseils municipaux

Extraits des comptes rendus des conseils municipaux

Le compte rendu officiel et complet des conseils municipaux est disponible sur le site de la mairie www.ville-lechambonsurlignon.fr. Seules, les principales mesures prises en délibération sont mentionnées ci-dessous.

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2019

Affaires générales

- **Transfert du personnel de la bibliothèque à la CCHL.** Les agents territoriaux qui remplissent leurs fonctions dans ce service sont transférés dans les conditions de statuts et d'emploi à compter du 1er janvier 2020.
- **Maison de santé :** acquisition des locaux disponibles 22, route de Saint-Agrève pour un montant maximum de 440 000 € HT.

Renouvellement de conventions avec :

- **la CIMADE et l'ADMR** pour mise à disposition de locaux pendant 3 ans.
- **la CCHL** pour la gestion de la restauration et du temps méridien de l'école élémentaire.
- **le collège du Lignon et la CCHL** pour permettre aux enfants de l'école élémentaire publique de bénéficier du self-service du Collège public du Lignon.
- **le collège du Lignon** concernant le personnel communal mis à disposition pour l'accueil des élèves du 1er degré en restauration scolaire.
- **la maison de retraite** « Les Genêts » pour la fourniture des repas aux enfants de l'école maternelle

Questions diverses

- **fibre optique :** début 2020, le raccordement de 180 foyers pourra être effectué dans le centre-bourg.
- **le suivi des demandes de subventions** a permis un encaissement de 573 000 € entre novembre et décembre 2019.

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2020

Affaires générales

- **Convention avec la société FREE Mobile**, dans le cadre des zones blanches pour la mise en place d'une station relais de réseau de téléphonie mobile à Peymartin.
- **Convention avec l'association des professionnels de santé dénommée** « Pôle de santé pluridisciplinaire du Chambon et du Plateau » pour la mise à disposition des locaux de la maison de santé pour une durée de 5 ans renouvelable.
- **Signature d'un BEA** (Bail emphytéotique administratif) et des conventions annexes avec le Mémorial de la Shoah concernant la gestion du Lieu de Mémoire.

Questions diverses

- **Le chantier d'insertion AVI 43** a récolté 10 534 kg de textiles en 2019 sur la commune du Chambon, ce qui a généré l'emploi de 27 personnes.
- **La Région** a accordé une subvention de 300 000 € pour la réalisation du nouveau projet de la maison de retraite Les Genêts.

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2020

Subventions aux associations

Associations culturelles	
Cinéma Scoop	1 200 €
Association des musiciens amateurs	1 000 €
Typographie et poésie	1 000 €
Fête des jonquilles	4 200 €
AMA - Théâtre	1 200 €
Cinéfête	2 800 €
Art & Sens	1 000 €
Se non è vero	3 000 €
Le Festival impromptu	1 200 €
Cinépassion	500 €
LEO	150 €
Autres associations	
Secours populaire	250 €
Le Tremplin	800 €
Comité départemental du prix de la Résistance	100 €
Association des anciens combattants	550 €
La CIMADE	500 €
Associations sportives	
Chambon Danse	600 €
Zumb'attitude (ex Dance Move 43)	500 €
Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers	600 €
Amicale des Jeunes Sapeurs-Pompiers	600 €
La Pétanque chambonnaise	1 800 €
Le 108	400 €
Vélo-club du Haut-Lignon	300 €
Zénith Sensation «club d'escalade»	1 200 €
Boules sportives du Chambon-sur-Lignon	600 €
Judo-club du Haut-Lignon	1 300 €
Tennis club - Fonctionnement club	2 200 €
Tennis club - organisation tournois	1 000 €
Tennis de table	400 €
Volley intercommunal du Plateau	300 €
Badminton intercommunal du Plateau	600 €
Les Archers Vivarais-Lignon	500 €
La Truite du Lignon	2 000 €
ACCA	500 €
L'Amicale sportive de football Mazet-Chambon	2 000 €
Golf du Chambon-sur-Lignon	1 000 €
Divers	
Association des jeunes du plateau	1 300 €
Association sportive du collège du Lignon	1 500 €
Foyer socio-éducatif du collège du Lignon	1 300 €
Ecole maternelle	3 440 €
Ecole élémentaire	15 800 €
APE des écoles maternelle & primaire	1 000 €
Club des aînés ruraux	200 €
The Lignon's People	500 €
Total	**62 890 €**

Budget principal de la commune

SECTION FONCTIONNEMENT	Crédits initiaux votés 10/03/20	CREDITS MODIFIES (en cours d'execution)	Consommation	DISPONIBLE
DEPENSES TOTALES	**3 316 044,76**	**3 255 044,76**	**2 762 757,36**	**492 287,70**
011 Charges à caractère générale	2 110 044,76	2 049 044,76	1 075 216,00	973 828,76
012 Charges de personnel	1 206 000,00	1 206 000,00	1 075 216,00	130 784,00
RECETTES TOTALES	**3 316 044,76**	**3 255 044,76**	**3 030 467,20**	**224 577,56**
Dotations Etat	1 060 000,00	1 060 000,00	981 567,38	78 432,62
Impôts	1 616 384,19	1 616 384,19	1 503 676,70	112 707,49
Revenus divers	639 660,57	578 660,57	545 223,12	33 437,45

SECTION D'INVESTISSEMENT	Crédits initiaux votés 10/03/20	CREDITS MODIFIES (en cours d'execution)	Consommation	DISPONIBLE
DEPENSES TOTALES	**2 623 881,84**	**3 909 881,94**	**2 736 979,17**	**1 172 902,77**
Travaux et divers	2 032 881,84	3 237 881,94	2 082 620,93	1 155 261,01
Dette en capital	591 000,00	672 000,00	654358,24	17 641,76
RECETTES TOTALES	**2 623 881,84**	**3 909 881,94**	**2 493 599,39**	**1 416 282,55**

Impôts locaux,

Taux inchangés pour 2020.

Demande de subvention au titre de la DETR 2020

Pour la création d'une maison de santé (actualisation) d'un montant de 160 000 €.

- Le plan de financement s'établit de la manière suivante :

Dépenses HT		Recettes HT	
Acquisition du bien immobilier	415 000 €	**DETR** (50% des travaux)	104 000 €
Travaux	209 267 €	**Région** Auvergne-Rhône-Alpes (acquisition et travaux)	200 000 €
		Communauté de communes du Haut-Lignon	75 000 €
		Fonds propres	225 267 €
	624 267 €	**Total**	**624 267 €**

Conventions avec le Mémorial de la Shoah pour la gestion du Lieu de Mémoire :

- Une charte partenariale,
- Une convention de mise à disposition du personnel,
- Une convention de mise à disposition du domaine public.

Conseils municipaux

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2020

- **Eliane Wauquiez-Motte** remercie l'ensemble des adjoints et des conseillers pour son précédent mandat.
- **Jean Michel Eyraud** est élu et installé dans ses fonctions de maire du Chambon-sur-Lignon
- **Le nombre d'adjoints est fixé à 5.** Philippe Dubois, Denise Vallat, André Arnaud, Sandra Picot, Didier Maneval.

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2020

Démission de Christiane Martignon.
Antonio Savini lui succède.

Affaires générales

- **Fixation des indemnités** du maire, des adjoints et des conseillers délégués.
- **Désignation des délégués** auprès des instances intercommunales, communales et institutionnelles.
- **Délégations du conseil à l'exécutif municipal.**

Questions diverses

- **Dénomination des Commissions municipales**

- Commission appel d'offres (CAO)
- Commission Urbanisme et Environnement
- Commission Jeunesse
- Commission Finances
- Commission Economie Locale
- Commission Tourisme
- Commission Culture
- Commission Animations

Composées de 6 à 10 personnes, elles seront réunies au minimum 1 fois par an. Un compte rendu sera établi après chaque réunion. Les membres des familles des élus n'y participent pas.

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOÛT 2020

Composition du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Membres élus : Sandra Picot (Vice-Présidente), Chantal Chambon, Roselyne Charreyron, Christiane Maurel, Frédéric Roux, Franck Royer, Antonio Savini, Denise Vallat
Membres non élus : Claudette Bernard, Marie Gaillard, Françoise Pallier, Fernand Russier, Martine Russier, Bernard Soulier, Nicole Vérilhac, Anthony Wahler

Composition des commissions municipales

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
Vice-président : Philippe Dubois – 1er adjoint, Denise Vallat, André Arnaud, Didier Crouzet, Frédéric Roux
COMMISSION URBANISME - ENVIRONNEMENT
Vice-présidente : Tiphaine Vernet – conseillère déléguée
Denise Vallat, Isabelle Rouveure-Mounier, Philippe Dubois, André Arnaud, Sébastien Genest, Franck Royer, Frédéric André, Frédéric Roux
COMMISSION JEUNESSE
Vice-président : Sébastien Genest – conseiller délégué, Sandra Picot, Roselyne Charreyron, Isabelle Rouveure-Mounier, Tiphaine Vernet, Cécile Chanteperdrix, Léo Bader
COMMISSION FINANCES
Vice-président : Didier Crouzet – conseiller délégué, Denise Vallat, Philippe Dubois, Léo Bader, Antonio Savini
COMMISSION ECONOMIE LOCALE
Vice-président : Léo Bader – conseiller délégué
Philippe Dubois, Didier Crouzet, Franck Royer, Antonio Savini
COMMISSION TOURISME
Vice-présidente : Denise Vallat – 2e adjointe, Sandra Picot, Christiane Maurel, Cécile Chanteperdrix, Philippe Dubois, Sébastien Genest
COMMISSION CULTURE
Vice-présidente : Denise Vallat – 2e adjointe
Sandra Picot, Christiane Maurel, Isabelle Rouveure-Mounier, Tiphaine Vernet, Cécile Chanteperdrix, Didier Maneval
COMMISSION ANIMATIONS ET ASSOCIATIONS
Vice-président : Sébastien Genest – conseiller délégué
Sandra Picot, Tiphaine Vernet, Philippe Dubois, Didier Maneval, Léo Bader, Frédéric André
Compte-tenu de l'indisponibilité actuelle de Frédéric André, Frédéric Roux le remplacera jusqu'à son retour.

Finances

Décision modificative au budget principal de la commune

- **La pandémie liée au COVID-2019** a fortement impacté les prévisions arrêtées, il convient donc de procéder à un certain nombre d'ajustements.
- Souscription d'un emprunt à long terme à hauteur maximale de 1 344 000€ afin de procéder au refinancement de plusieurs emprunts à court terme.

Questions diverses

- **Point sur la maison de santé**

Le budget dédié sera intégré au budget principal de la commune. La maison de santé devrait avoir la forme d'un centre de santé communal.

- **Place de la Fontaine**

L'école d'architecture de Saint-Étienne a été sollicitée pour proposer à ses étudiants un concours interne pour présenter des projets d'aménagement de la place.

- **Sollicité par les services** du département de la Haute-Loire, le maire n'est pas favorable au retour à 90 km/h sur les routes départementales traversant la commune.
- Par ailleurs, pour renforcer la sécurité routière dans les zones à risques, il est envisagé de mettre la traversée du Chambon à 30 km/h.

- **Finances**

Frédéric Roux rappelle qu'un audit des finances de la commune a été souhaité.
Le maire indique qu'll n'est pas nécessaire de faire appel à un conseil extérieur pour réaliser un travail déjà effectué.

Conseils municipaux

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2020

Huis clos du conseil municipal en raison de la situation sanitaire liée à la Covid-19

Affaires générales

- **Délégations du conseil municipal** au maire.
- **Lecture publique :** adoption du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) à la suite du transfert de la bibliothèque à la CCHL.
- **Opposition au transfert de la compétence PLU à la CCHL** de concert avec les autres communes, membres de la CCHL.
- **Création d'un lotissement** d'une vingtaine de maisons dans le cadre du programme d'aménagement du haut du village, où sont également prévues des installations sportives et de loisirs pour favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle, à proximité de la future voie verte dont le projet est envisagé par la CCHL.

Finances

- **Reversement des excédents** du budget Eau au budget principal.
- **Programme de coupe forestière** 2021 par l'ONF.
- **Attribution d'une subvention** de 3 200 € à l'ACAPL (Association des commerçants, artisans et professions libérales du Chambon-sur-Lignon) pour le programme d'animations des fêtes de fin d'année.
- **le 2ème versement aux associations** interviendra dans les plus brefs délais.

Travaux

- **Immeuble** 4, route de Tence

Les premiers travaux de mise en sécurité (démolition, dépose/ pose toiture) sont estimés à 250 000€ et pourraient être financés comme suit :

Dépenses HT		Recettes HT	
Travaux	250 000 €	Région « Plan de relance » (40 %)	100 000 €
		Etat	
		DETR 2021 (20 %)	50 000 €
		Plan de relance (20 %)	50 000 €
		Commune (20 %)	50 000 €
Total	**250 000 €**	**Total**	**250 000 €**

Ce bâtiment rénové pourrait accueillir un espace de coworking et/ou une salle d'exposition et/ou des logements.

- **Programme de voirie 2021 :** Chemin de Malacour, chemin du Bois du Genest, Route de Peaure, Chemin de Joubert. L'estimation globale est de l'ordre de 200 000 € HT.

Questions diverses

- **Point sur la Maison de Santé**

Entre fin décembre 2020 et début février 2021, 2 médecins, un kinésithérapeute, une orthophoniste et une psychologue clinicienne ont prévu de s'installer.
La création d'un service de télémédecine est en bonne voie. Il serait financé par l'Agence Régionale de Santé.
Les deux cabinets d'infirmiers du Chambon-sur-Lignon sont sollicités pour intégrer la Maison de Santé et se former à la télémédecine.

- **Adressage**

Les nouvelles coordonnées postales seront envoyées dès que possible aux administrés.
Il est possible de venir en mairie demander un justificatif provisoire pour ceux qui ont des démarches rapides à faire.

- **Dispositif de surveillance**

La remise en état des caméras en panne est en cours.
Un dispositif de surveillance mobile va être déployé dans les lieux où des incivilités sont constatées (ordures ménagères, encombrants...). Des procès-verbaux pourront être dressés.
Seuls le maire et les gendarmes sont habilités à consulter les enregistrements.

- **Projet de la Place de la Fontaine**

Des élèves de l'Ecole d'Architecture de Saint-Etienne vont faire des propositions pour le réaménagement de la place. Elles feront l'objet d'une présentation aux habitants.

- **Tout conseiller municipal pourra, sur demande, disposer d'un espace à la mairie** pour recevoir les administrés.
- **La cérémonie du 11 novembre** devrait avoir lieu en comité restreint, en conformité avec les instructions gouvernementales.

Communication

Infos mairie

La municipalité publie régulièrement une feuille d'information, « INFOS MAIRIE ».
Elle est disponible sur le site de la mairie :
http://www.ville-lechambonsurlignon.fr et sur Illiwap.
Elle existe aussi dans une version papier en mairie, à l'office de tourisme et chez des commerçants.
Si vous souhaitez la recevoir directement par mail, envoyez votre adresse à : chambon@ville-lechambonsurlignon.fr ou appelez la mairie au : 04.71.65.71.90.

Illiwap

Un nouveau moyen d'information local
Sur vos téléphones portables, tablettes ou ordinateurs, soyez les premiers informés des alertes, des événements de la commune, de la vie des associations.
Pour cela, téléchargez l'application Illiwap. C'est gratuit !

Vie municipale

l'équipe municipale

MAIRE : Jean-Michel Eyraud
ADJOINTS : Philippe Dubois, Denise Vallat, André Arnaud, Sandra Picot, Didier Maneval
CONSEILLERS DÉLÉGUÉS : Léo Bader, Roselyne Charreyron, Didier Crouzet, Sébastien Genest, Tiphaine Vernet
CONSEILLERS : Frédéric André, Chantal Chambon, Cécile Chanteperdrix, Isabelle Rouveure, Frédéric Roux, Franck Royer, Antonio Savini

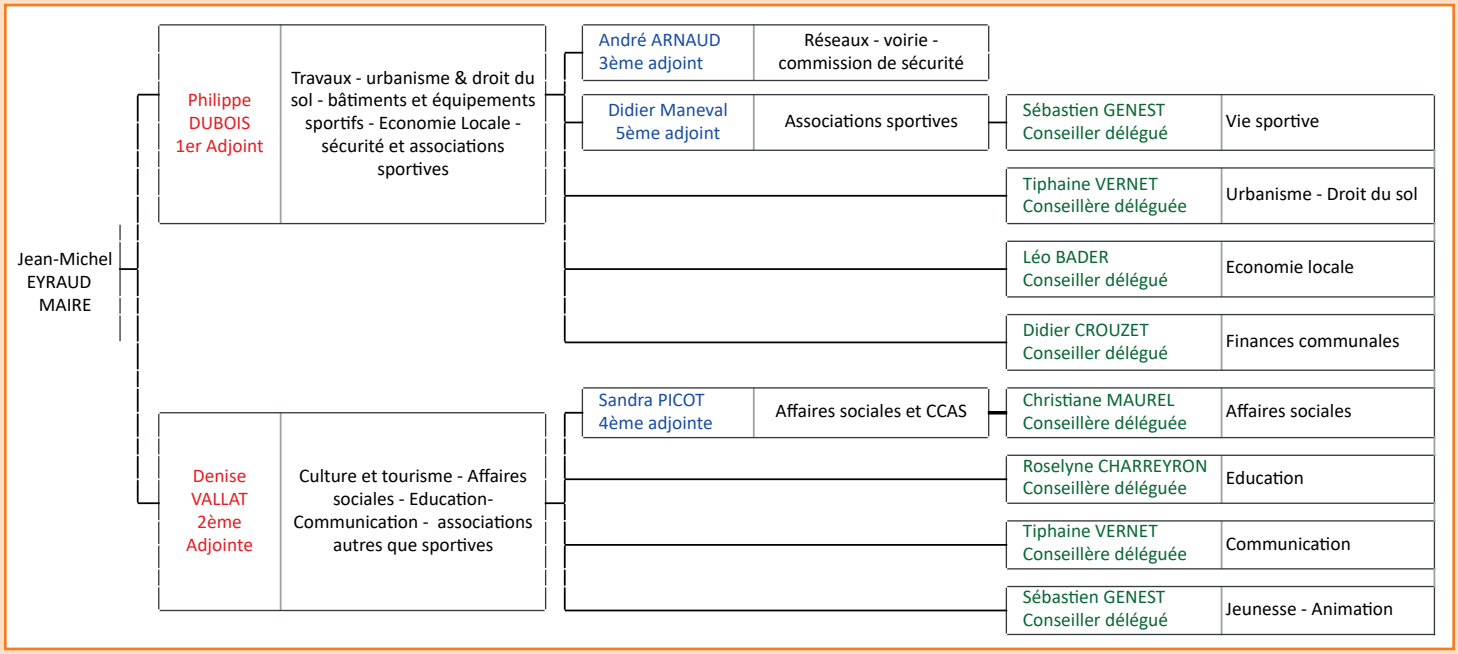

Représentants à la Communauté de communes du Haut-Lignon :

Bureau communautaire
Jean-Michel Eyraud
Denise Vallat, 1ère vice-présidente en charge de la culture et de la communication
Conseil communautaire
Jean-Michel Eyraud, Frédéric André, Léo Bader, Roselyne Charreyron, Philippe Dubois, Sandra Picot, Denise Vallat

espace d'expression du groupe minoritaire

Nous remercions chaleureusement les nombreux électeurs qui nous ont fait confiance, mais nous regrettons que de nombreux inscrits (42.66 %) n'aient pas pu ou pas voulu participer à cette élection si particulière.

Nous apprécions la bienveillance et le désir de transparence et d'équité de notre nouveau maire, mais nous attendons qu'ils se traduisent par des mesures et des actes concrets. Même minoritaires, nous entendons bien participer de façon constructive à la vie de la commune.

En matière de finances, nous avions alerté, pendant la campagne, sur le lourd endettement de la commune. Les prochaines années seront difficiles, et cette situation nécessitera une gestion plus responsable: nous y serons attentifs.

En matière de communication, peu de « place » nous est accordée (200 mots ici) ... Aussi, nous vous proposons des rendez-vous réguliers pour échanger avec vous : en mairie tous les premiers samedis de chaque mois de 10h à midi, au travers d'une feuille d'information distribuée sur les marchés, et sur notre page Facebook toujours active « pour.un.chambon.vert.plus.ouvert ».

Après cette période si difficile, nous vous souhaitons une année 2021 pleine d'épanouissement et de sérénité. « Rien n'est solitaire, tout est solidaire » disait Victor Hugo.

Cécile Chanteperdrix, Frédéric André,
Frédéric Roux, Antonio Savini

Les maires du Chambon depuis la Révolution

Cette liste est proposée par Jacques Roux, Chambonnais de naissance vivant en Norvège depuis 43 ans. Elle est le fruit de ses recherches personnelles à partir des registres d'état-civil, de plusieurs ouvrages dont *La Révolution de 1789 dans le canton de Tence* de Firmin Héritier, *Le Chambon du Prieuré* et divers articles de Gérard Bollon, *Le Lignon*, journal publié par Théodore de Felice, des archives de la famille Soubeyrand et bien sûr de ses fichiers de généalogie.

(1) Annet de Banne, consul du Chambon avant la Révolution de 1789, est élu maire le 13-11-1791 par 54 suffrages sur 56 votants. Il est révoqué par le préfet le mois suivant.
(2) Jacques Courtial lui succède, il décède le 7 novembre 1793.
(3) Jean-Pierre Lhermet, est élu la semaine suivante par une assemblée de 80 Chambonnais.
(4) Annet de Banne redevient maire jusqu'en 1808.
(5) C'est alors le retour d'un membre de la famille de Marlhens de Lambert à la tête de la commune avec Jacques Mathieu Louis jusqu'en 1811.
(6) Barthélémy Morel, gendre d'Etienne Girard qui fut très longtemps greffier de la commune, devient maire jusqu'à son décès le 12-1-1813.
(7) Jean-Claude Marlhens, oncle de Jacques Mathieu Louis, succède à Barthélémy Morel mais il est destitué par le préfet en 1817.
(8)Justin Champanhac, maire de Tence, assume l'intérim pendant trois mois, de novembre 1818 à février 1819.
(9) Jacques Mathieu Louis Marlhens retrouve son siège de 1819 à 1830.
(10) Sylvestre Mathieu Panelier, notaire à St Voy et au Chambon, lui succède de 1830 à 1832.
(11) Joseph Mazoyer est négociant rue de l'Eglise au Chambon.
(12) Suivent ensuite trois générations de Valla de 1837 à 1874, du grand-père Claude au petit-fils Jean-Claude Isaac en passant par le fils Jean-Claude. Pendant cette période, fut construit en 1860 le pont sur le Lignon et ouverte la N.103 reliant Tence à St Agrève permettant le développement du village.
(13) Pierre Eugène Soubeyrand fera deux mandats. Il est guérisseur et rebouteux. Il devient également le premier Chambonnais élu conseiller général du canton de Tence de 1898-1904. Il démissionne en 1902 suite à un attentat dont il a été la cible.
(14) C'est sous le second mandat de Pierre Eugène Soubeyrand que s'achève la construction de la ligne de chemin de fer Dunières, Raucoules, le Chambon, St Agrève.
(15) C'est durant le mandat de Samuel Bard, libraire au village, qu'est achevée la construction de l'école et de la mairie du bourg. L'inauguration a lieu le 11-8-1907.
(16) Eugène Riou, épicier et boulanger ne se représente pas lors de l'élection de 1919.
(17) C'est sous la mandature d'Auguste Lardon, entrepreneur, que la nouvelle mairie est inaugurée et que Le Chambon-de-Tence devient Le Chambon-sur-Lignon le 23-9-1923.
(18) Le pasteur Charles Guillon, élu en 1931, démissionne en 1940 car il n'accepte pas le régime de Vichy. Il est élu conseiller général du canton de Tence de 1934 à 1940.
(19) Benjamin Grand, architecte, prend la tête de la commune de 1940 à 1945.

LISTE DES MAIRES DU CHAMBON SUR LIGNON DE 1790 À 2020

Date Durée	Nom	Naissance	Lieu de résidence	Décès
1790 - 1791	Annet de Banne (1)	1743	le Chambon	1812
1791 - 1793	Jacques Courtial (2)	1735	le Genest	1793
1793 - 1800	Jean-Pierre Lhermet (3)	1734	Charel	1803
1800 - 1808	Annet de Banne (4)	1743	le Chambon	1812
1808 - 1811	Jacques Mathieu Louis Marlhens (Lambert) (5)	1769	le Chambon	1835
1811 - 1813	Barthélémy Morel (6)	1752	le Cros de Cheyne	1813
1813 - 1818	Jean-Claude Marlhens (La Croisière) (7)	1744	la Croisière, Lambert	1825
1818 - 1819	Justin Auguste Champanhac (8)	1789	Tence	1839
1819 - 1830	Jacques Mathieu Louis Marlhens (Lambert) (9)	1769	Lambert	1835
1830 - 1832	Sylvestre Mathieu Panelier (10)	1802	Panelier	1845
1832 - 1837	Joseph Mazoyer (11)	1781	le Chambon	1851
1837 - 1847	Claude Valla (12)	1778	Chomier	1859
1847 - 1868	Jean-Claude Valla	1810	Chomier	1868
1868 - 1874	Jean-Claude Isaac Valla	1836	Chomier	1898
1874 - 1881	Pierre Auguste Ferrier	1817	le Crouzet	1888
1881 - 1888	Pierre Eugene Soubeyrand (13)	1843	le Sarzier	1924
1888 - 1896	Jean-Paul Auguste Pradier	1842	la Valette (Pertuis)	1921
1896 - 1902	Pierre Eugene Soubeyrand (14)	1843	le Sarzier	1924
1903 - 1913	Samuel Bard (15)	1869	le Chambon	1922
1913 - 1919	Eugène Riou (16)	1860	le Chambon	1932
1919 - 1931	Auguste Lardon (17)	1855	le Chambon	1941
1931 - 1941	Charles Guillon (18)	1883	Peyrouet	1965
1941 - 1944	Benjamin Grand (19)	1885	Panelier	1975
1945 - 1946	Charles Guillon (20)	1883	Peyrouet	1965
1946 - 1948	Benjamin Chave	1875	le Chambon	1948
1948 - 1959	Charles Guillon	1883	le Chambon	1965
1959 - 1971	Paul Chaudier (21)	1913	le Chambon	1994
1971 - 2001	Raymond Vincent (22)	1934	le Chambon	2015
2001 - 2008	Francis Valla (23)	1958	Manissole	2019
2008 - 2020	Éliane Wauquiez Motte	1938	Devesset	-
2020	Jean-Michel Eyraud	1952	la Touche	-

Pierre-Eugène Soubeyrand devant sa maison avec le facteur

(20) Charles Guillon redevient maire en 1945 et conseiller général du canton de 1945 à 1961, il est également président du conseil général de la Haute-Loire de 1945 à 1949. Il laisse sa place à Benjamin Chave de 1946 à 1948 et est à nouveau maire de 1948 à 1959.
(21) Paul Chaudier, commerçant, élu maire en 1959, est conseiller général du canton de Tence de 1961 à 1967.
(22) Raymond Vincent, dentiste, va diriger la commune durant trente ans. Sous sa mandature, sont construits le nouveau stade, le golf, le tennis du Fraisse, la bibliothèque. Il est aussi conseiller général du canton de 1972 à 1979.
(23) Francis Valla, agriculteur, exerce son mandat de 2001 à 2008. L'événement fort de ce mandat est la venue du Président de la République Jacques Chirac et de Simone Veil en 2004.

Social

Le Fil des Aînés renoué

Au Chambon, la majorité de nos aînés vivent chez eux, seuls (majoritairement des femmes) ou en couple. La plupart d'entre eux sont autonomes et ont des activités diverses.
La présence d'enfants vivant à proximité, le développement des services à la personne (coiffeuse, portage de repas...) sans oublier des médecins qui peuvent encore se déplacer à domicile et un bon réseau de personnel de santé (cabinets d'infirmiers, kinésithérapeutes, podologues...) sont autant de facteurs qui facilitent le maintien de personnes âgées, voire de très grand âge chez elles. Reste la solitude parfois difficile à supporter.
Lors du premier confinement, au printemps dernier, quand toutes ces personnes se sont retrouvées bloquées chez elles, de nombreuses initiatives individuelles ou venant de groupes divers se sont mises en place (aide aux courses...). C'est ainsi qu'un groupe de bénévoles a constitué spontanément, puis sous l'égide de la mairie, un réseau d'appels téléphoniques. Le souci étant de maintenir un lien social pour éviter le repli sur soi, rompre l'isolement forcé et par ces échanges téléphoniques, diminuer chez certains l'angoisse face à une situation inédite.
A l'annonce du second confinement, nombre de bénévoles ont spontanément repris leur téléphone pour renouer le lien avec les personnes qu'elles appelaient quelques mois plus tôt. D'ailleurs, pour certains, l'habitude de ces coups de fil n'avait jamais cessé et des liens forts de confiance s'étaient noués. Depuis le printemps dernier, une lectrice raconte ainsi, semaine après semaine, un roman à son « appelée ». Elles en sont à leur cinquième livre.
Plus que jamais, il faut aider nos aînés qui, pour certains, ont mal supporté ce deuxième isolement. Ils ont besoin non seulement d'aide matérielle mais d'une écoute et surtout de garder le contact. Une conversation, même hebdomadaire, peut faire un bien fou. Plus d'une vingtaine de bénévoles, dans le cadre du CCAS, prennent des nouvelles et établissent un contact régulier, s'il est souhaité, avec nos aînés.

Si vous connaissez des personnes qui n'auraient pas été appelées et à qui ces échanges téléphoniques feraient du bien, signalez-les à la mairie au 04 71 65 71 90.

Sandra Picot

POUR NOËL, UN COLIS POUR LES AÎNÉS MAIS PAS DE GOÛTER

Le traditionnel et très convivial goûter qui rassemble tous les Aînés aux Bretchs, n'a pas pu être organisé cette année. Près de 400 colis de Noël ont été préparés. Des bénévoles se sont chargés de les porter à domicile pour les personnes qui n'avaient pu venir les récupérer à la gare.
Quelques colis n'ont pas trouvé leurs destinataires, ceux-ci peuvent venir les retirer en mairie, à partir du 21 décembre 2020.

des changements à la Protection Civile

Après la démission de son responsable M. Dos Santos Soeiro en juillet 2019, l'antenne du Chambon-sur-Lignon a connu un grand changement.
Ses membres se sont posé la question de sa survie. Après plusieurs mois de réflexion, nous avons fusionné le 1er janvier avec deux autres antennes afin de mutualiser les moyens humains et matériels.
Le nouveau nom est Doux Eyrieux Lignon.
Le bureau se compose de Alain Teyssier, responsable, Martine Tramoy, secrétaire, Nathalie Mandon, trésorière et formatrice.
Notre activité « dispositif de secours » a été allégée tout comme la formation que nous espérons reprendre rapidement. Nous avons été dotés d'un nouveau Véhicule de Premiers Secours à Personnes (VPSP).

Dans ces moments difficiles, nous avons, à notre échelle et avec nos moyens, apporté notre soutien aux établissements de soins (hôpitaux, EHPAD) et aux personnels médicaux libéraux en distribuant plusieurs centaines de masques.
Si vous avez envie de participer à des missions de secours, d'aide aux personnes sinistrées. Si le secours à la personne vous tente, venez nous rencontrer !

Nous recrutons des bénévoles !

Alain Teyssier
06 80 07 74 15 (responsable)
06 23 79 37 96 (formatrice.)
stagreve@ardeche.protection-civile.org
FB et instagram : antenne_doux_eyrieux_lignon

Ouverture de la Maison de Santé

Avec l'accord de l'Agence Régionale de Santé, la commune du Chambon-sur-Lignon se dote d'un pôle médical pluridisciplinaire.

Il est constitué de deux entités juridiques : la Maison de Santé qui regroupe des professionnels de santé associés et exerçant en libéral et le Centre Communal de Santé où exercent des professionnels de santé salariés par la commune. Pour simplifier, le terme générique de Maison de Santé a été retenu pour parler de l'ensemble et communiquer auprès du public.
La mise en place de ce pôle médical présente un enjeu majeur pour notre commune. Il permet de maintenir et de sécuriser une offre très large de soins médicaux sur place et d'anticiper le départ à la retraite des médecins généralistes exerçant depuis de nombreuses années dans notre commune.
Pour les patients, c'est aussi la perspective d'une meilleure coordination et d'un suivi des soins qui leur seront prodigués. Les actes médicaux seront toujours aux mêmes tarifs.
Entre la fin décembre 2020 et février 2021, tous les professionnels pressentis intégreront la Maison de Santé soit deux médecins, et très certainement trois, un kinésithérapeute, une psychologue, une orthophoniste. Les deux cabinets infirmiers rejoignent la Maison de Santé tout en restant installés à leurs adresses respectives, tout comme la pharmacie.

Il est prévu à terme, l'arrivée d'autres professionnels de santé qui viendront élargir l'offre de soins disponible sur le territoire en particulier avec la création d'un service de télémédecine.
L'organisation pratique est en voie d'achèvement et toutes les informations nécessaires, horaires d'ouverture, numéros de téléphone, etc, seront l'objet d'une communication largement diffusée.

La Banque alimentaire sous pression

Au Chambon, le nombre de personnes aidées ne cesse d'augmenter. C'est dû bien sûr au contexte de crise sanitaire et économique qui met dans une situation de précarité des personnes (et leur famille) confrontées brutalement à de graves difficultés (perte d'emploi ...). Peut-on accepter qu'en 2020, tout près de chez de nous, des hommes, des femmes en soient réduits à ne faire qu'un repas par jour ?
Début décembre, l'aide alimentaire concernait plus de 40 personnes dont une quinzaine d'enfants. Cette aide qui revêt souvent un caractère d'urgence est accordée sur avis de l'assistante sociale. Celle-ci assure une permanence tous les mardis et jeudis de 9 h à 12 heures à l'ancienne mairie.
Organisée à l'échelle nationale, la collecte de denrées alimentaires et de produits de première nécessité permet de reconstituer des stocks qui étaient à leur plus bas niveau, au seuil de l'hiver. Elle a eu lieu les 26, 27 et 28 novembre à Intermarché et à SPAR. Les donateurs ont

été très nombreux et particulièrement généreux. Au total, ce sont 2,2 tonnes de marchandises qui ont été récupérées contre 1,4 tonne, l'an dernier.
Merci les Chambonnais !
Une nouvelle initiative, cette année pour qu'en cette période de fêtes, personne ne soit oublié. Des « boîtes de Noël » ont été distribuées aux bénéficiaires de la Banque alimentaire. Dans chacune d'elles, « un truc chaud, un truc bon, un loisir, un produit de beauté et un petit mot ». Destinées à des enfants ou à des adultes, elles avaient été confectionnées par de nombreux Chambonnais.
Tout cela, fait le plus souvent dans la plus grande discrétion. Ce sont autant de gestes de solidarité, de petites attentions qui maintiennent un lien social, permettent de tenir dans l'adversité et ... remontent le moral des bénévoles très sollicités !

Sandra Picot
Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale

la parole à...

L'accueil des enfants, c'est une longue histoire au Chambon. De l'Oeuvre des Enfants à la Montagne du pasteur Louis Comte à la fin du XIXe siècle aux nombreuses maisons d'enfants ouvertes dès l'entre-deux-guerres, les formes de cet accueil ont varié et évolué. Aujourd'hui, il est assuré dans le village par trois maisons d'enfants et des familles d'accueil. Nous donnons la parole à une assistante familiale pour présenter ce métier qu'elle exerce depuis 20 ans avec passion.

assistante familiale, un vrai métier

Assistante familiale, c'est un métier encore mal connu et pourtant riche en expériences et en émotions.

C'est avant tout, l'engagement de toute une famille, mari et enfants compris, pour accueillir, intégrer et aider à grandir, un bébé, un jeune enfant ou un adolescent. Des enfants qui arrivent avec leur propre histoire, qui sont séparés temporairement de leur famille par une décision de justice. Leur séjour peut porter sur une période plus ou moins longue. Avec un contrat de jeune majeur, il peut être exceptionnellement prolongé jusqu'aux 21 ans du jeune adulte.

Une assistante familiale peut accueillir jusqu'à trois enfants en même temps. Il faut donc avoir un logement suffisamment grand pour assurer le bien-être de chaque enfant qui doit disposer d'un espace bien à lui.

Du fait de la séparation d'avec les siens, l'enfant doit, avant tout, retrouver une stabilité dans une autre famille pour grandir et construire sa personnalité tout en gardant des liens avec sa propre famille si cela est possible. C'est pourquoi l'assistante familiale doit avoir un sens de l'observation, de l'écoute, de la tolérance tout en maintenant un cadre pour sécuriser cet enfant en souffrance. Le secret professionnel est de rigueur pour respecter la dignité des personnes.

Pour exercer ce métier, il faut demander un agrément auprès de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui ouvre une enquête. Un entretien a lieu au domicile avec l'assistante sociale et la puéricultrice du secteur. Elles se renseignent sur les valeurs de la famille ainsi que sur la sécurité et le confort du logement.

C'est le président du Conseil départemental qui donne l'agrément en indiquant le nombre d'enfants qui peuvent être accompagnés.

La future assistante familiale doit effectuer un stage de 60 heures au cours duquel elle découvre le métier ainsi que les différentes lois et obligations. Il est possible de passer un diplôme d'Etat de formation (DEAP) après 240 heures de formation, mais il n'est pas encore obligatoire.

Ces conditions remplies permettent de postuler auprès de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou de se faire recruter par des associations habilitées à confier des enfants, c'est le cas du Mazel au Chambon.

Assistante familiale, c'est un métier qui vous amène à collaborer avec différents partenaires : équipe éducative, thérapeutes, psychologue, médecin et tout ceux qui peuvent, à un moment donné, faire partie du projet de l'enfant. Le but commun, recherché par tous ces intervenants, est avant tout d'aider l'enfant à grandir tout en prenant en compte son identité, en respectant sa famille, sa religion, parfois son handicap ou ses troubles psychiques. Ce qui est primordial, c'est d'être à son écoute, de respecter son rythme et sa personnalité.

Chantal Astier

Prendre son envol

Je suis assistante familiale depuis 20 ans, au Chambon et je travaille pour l'Entraide Universitaire qui gère la maison du Mazel.
Cette année, j'avais trois enfants en charge qui m'ont été confiés par le Mazel. Le plus âgé, David qui est chez nous depuis l'âge de 4 ans, a fêté ses 18 ans en mars. Il devait nous quitter fin juillet après avoir signé un contrat de jeune majeur avec l'Aide Sociale à l'Enfance.

Depuis sa plus tendre enfance, il a un rêve, voler et caresser les nuages, sentir cette sensation de liberté comme les oiseaux. Alors, pour fêter son départ, nous avons nous aussi rêver ... d'un vol en montgolfière pour voir d'en haut l'un des nombreux châteaux de la Loire que nous avions visités en famille pendant son enfance.
Un projet un peu fou qui a émergé pendant le confinement du printemps mais un projet qui représentait un assez gros budget. Alors, nous avons réfléchi tous les cinq et chacun a apporté ses idées. J'avais aussi envie, à travers ce projet, de montrer à mes trois jeunes qu'il est important de s'organiser, d'échanger pour trouver les moyens de concrétiser le but qu'on s'est fixé. Je voulais aussi qu'ils aient conscience du coût de ce voyage et qu'ils participent à son financement. J'ai eu l'accord de M. Balthazard, le directeur du Mazel.
Les idées sont venues petit à petit et nous avons imaginé plusieurs actions. David qui avait un bras dans le plâtre et qui révisait son bac est devenu le manager de l'opération. Il a rencontré le journaliste de La Commère pour lui expliquer notre projet et un article est paru. Et nous avons tous retroussé nos manches en proposant différents services : nettoyer l'intérieur de voitures, faire du repassage, du ménage, des courses, déménager les livres d'une bibliothèque... en échange d'une participation de 5€ à chaque fois.
Nous avons aussi ouvert une cagnotte Leetchi gérée par David. En trois semaines de labeur intense, nous avons récolté 2 400€, ce qui nous a permis d'envisager d'autres visites culturelles lors de notre séjour dans le Val de Loire.
Le 14 juillet, à 6h du matin, par grand beau temps et une grande visibilité, nous avons embarqué dans une montgolfière à Chaumont-sur-Loire. Là haut, entre 500 et 900 mètres d'altitude, quel émerveillement ! Des sensations de bonheur, 75 minutes d'enchantement et pour moi, le sentiment d'avoir exaucé le rêve de David.

Nous avons survolé la Loire, le château de Chaumont et son parc, des forêts sur ses rives, des étendues fleuries de tournesol... Puis, il a fallu redescendre et atterrir dans un champ à environ 30 km de Chaumont.
Nous avons poursuivi notre voyage avec des visites : le château de L'Islette qui abrita les amours de Rodin et de Camille Claudel, le musée de Maurice Dufresne, musée rétro de mécanique vintage et aussi le Clos Lucé pour admirer les inventions, les peintures et les écrits de Léonard de Vinci. Pour finir, nous sommes allés aux caves troglodytiques des Perrières près d'Angers.
Aujourd'hui, David a pris son envol. Après avoir réussi son bac technologique avec mention, il est étudiant à l'IUT de Saint-Etienne et prépare un BTS de l'environnement orienté vers l'eau.
Merci à toutes les personnes qui nous ont encouragés à mener ce projet jusqu'au bout, qui y ont participé et qui ont fait que le rêve de David devienne une réalité.

Chantal Astier

école maternelle

Dans un contexte particulier dû à la crise sanitaire, les enseignantes, Jenny Terrat et Anne-Laure Vey, ainsi que les ATSEM, Roselyne Dupuy, Véronique Convers et Christiane Defay ont tout mis en œuvre pour accueillir les 49 élèves dans un climat bienveillant et sécurisant.

Cette année nous réitérons notre projet « artothèque » qui n'a pas pu être finalisé l'année dernière. Nous avons reçu une exposition d'œuvres d'art d'artistes locaux ; puis les élèves ont élu leur œuvre préférée. Par la suite, un artiste interviendra pour créer avec nous une ou plusieurs œuvres en lien avec celle choisie.
Nous poursuivrons nos projets d'accueil de jeunes enfants avec les deux temps-passerelles (avec la crèche et avec les assistantes maternelles) pour leur faire découvrir l'école « tout en douceur ». Ils prennent connaissance des personnes qui travaillent dans la classe, des lieux, du matériel mis à disposition des élèves (ateliers de manipulation type Montessori) et du déroulement d'une matinée.
Les élèves de Grande Section commencent un cycle natation à la piscine du Chambon qui se poursuivra tout au long de leur scolarité. De plus ils bénéficient de la co-intervention de la maîtresse du RASED, Coraline Gouit, pour un enseignement autour du langage et de la maîtrise des émotions.
Nous avons reçu douze tablettes pour les élèves et les enseignantes qui viennent compléter les TBI et les ordinateurs déjà mis en place.

Anne-Laure Vey
Professeure des écoles

école élémentaire des Enfants à la Montagne

L'école élémentaire compte actuellement 102 élèves.
Ils sont répartis dans un CP (Sandrine Chomienne), un CE1 (Colette Charra), un CE2 (Stéphanie Favier) et un CM1/CM2 (Valérie Grangier et Yannick Mahinc). Le dispositif ULIS, pour les enfants en difficulté d'apprentissage, est conduit par Nathalie Monnier et la classe de français pour les enfants non francophones (UPE2A) par Géraldine Rousset les lundi et mardi matin. L'équipe enseignante n'a pas changé cette année et est complétée par 3 AESH qui aident les enfants en difficulté ou en situation de handicap : Vanessa Sagarruy en ULIS et nouvelle arrivée à l'école, Nadine Bonnet et Stéphanie Minet.
Malgré le contexte sanitaire compliqué, la sortie annulée l'an dernier pour les CP et CE1 sera proposée aux mêmes élèves qui sont cette année en CE1 et CE2. La sortie « habituelle » des CM1/CM2 aux Gets en Haute-Savoie est quant à elle, programmée du 29 mars au 2 avril.

Valérie Grangier
Directrice

Collège du Lignon

Rentrée 2020

Toutes les équipes se sont investies pour organiser une rentrée réussie et ont été heureuses de retrouver nos élèves dans un contexte sanitaire difficile. Les professeurs ont entamé cette nouvelle année scolaire motivés, proposant de nombreux projets pédagogiques.

Le projet « Je suis Citoyen de Haute-Loire » qui vise à faire grandir nos élèves, découvrir notre territoire et la notion de citoyenneté concerne désormais toutes les classes de 6e et de 5e. L'établissement participe au projet CUBE.S à l'initiative du Département, précurseur des travaux de rénovation énergétique qui vont être lancés courant 2021.
Les ateliers Chant, Théâtre et Cinéma se sont adaptés au contexte sanitaire et entraînent nos élèves dans de nouveaux projets. Cette année sera marquée par les 10 ans de l'Atelier cinéma avec un programme exceptionnel prévu le samedi 8 mai 2021 sur différents sites : collège, Cinéma Scoop...
Les élèves de 6e ont vécu une belle journée d'intégration à l'Escal'arbre. Le sport sera également mis en valeur cette année avec les activités de pleine nature pratiquées sur le plateau : course d'orientation, golf, ski de fond...
Depuis la rentrée des vacances de Toussaint, les lundis et jeudis, le « temps de lecture pour tous » permet à chacun d'investir un temps de plaisir dédié à la lecture.
Le bien-être de nos élèves et de nos personnels reste notre priorité comme en témoigne notre service de restauration dirigé par un chef cuisinier chevronné !
Cette année 2021 marquera le début des travaux de rénovation du collège et les portes ouvertes seront normalement programmées début mars. Nous vous attendons nombreux dans un contexte sanitaire que nous espérons meilleur...

Julien Uggeri,
Principal du collège du Lignon

Retrouvailles à l'ESCALE

Le 1er septembre, les retrouvailles tant attendues : l'année scolaire s'était terminée en juin après le confinement avec des classes « à trous ». Aujourd'hui, tous sont là et heureux d'être ensemble, de la Petite Section de Maternelle au Collège.
On s'est bien adapté aux protocoles, on a plein d'idées, et beaucoup de bonne volonté. Et surtout, on est privilégié de pouvoir aller à l'école quand on sait que beaucoup n'y ont pas accès dans le monde ou doivent faire des kilomètres à pied pour y aller. C'est ce que les primaires ont expliqué aux collégiens grâce aux exposés sur le documentaire « Sur le chemin de l'école ».
Les collégiens sont masqués, on les reconnaît quand-même... parce qu'ils sont « les grands ». Ils en ont profité pour organiser un concours de masques faits main. Leur créativité fut récompensée : bonbons et chocolats ont eu un franc succès.
Pas de marché de Noël cette année, mais nous prévoyons une petite kermesse au printemps, en extérieur. Nous comptons bien publier un Journal édité par les élèves. Le bénéfice des ventes nous aidera à financer l'achat d'un local car nous manquons de place pour accueillir les nouveaux élèves.

Marie Ruel
Directrice

des nouvelles des Cardamines

L'année scolaire 2019-20 est terminée et nous pouvons chaleureusement féliciter nos élèves de terminale, première et troisième qui n'ont pas démérité à leurs examens et ce malgré le contexte particulier que nous avons connu.
En effet, comme de nombreux établissements, nous avons dû nous adapter à la crise sanitaire pour continuer d'assurer auprès de chaque apprenant une pédagogie de qualité. Grâce à notre affiliation au réseau Oneschool Global, nos élèves et nos enseignants ont pu continuer à travailler de la maison pratiquement comme si de rien n'était.
Pour cette nouvelle année scolaire, des changements seront à signaler, dont le nom de notre établissement qui devient Oneschool Global Le Chambon Campus.
Nous continuerons sur notre dynamique pour amener les élèves qui nous sont confiés à la réussite scolaire.

Stéphanie Savini
directrice

économie

quitter la ville pour le Chambon ?

Depuis quelques mois, un sujet de société revient régulièrement dans la presse qui en a fait ses gros titres. Il concerne ce mouvement largement amorcé lors du premier confinement : le départ de citadins lassés de leurs conditions de vie et prêts à troquer un appartement pour une maison avec jardin. L'analyse de ce phénomène a surtout montré une migration des grandes métropoles vers des villes moyennes.

Et vers les zones rurales, qu'en est-il ? Cela concerne-t-il aussi le Chambon ?

Lors du confinement au printemps, les résidences secondaires ont très souvent servi de refuge à de nombreuses familles. Certaines ont choisi de ne pas repartir et d'autres familles sont arrivées depuis. Alors, est-ce un phénomène passager lié à une situation sanitaire inédite et angoissante ou un mouvement de fond amorçant, voire confortant une tendance déjà sous-jacente depuis quelques années ?
Les transactions immobilières enregistrées au Chambon sont un indicateur très intéressant qui a mis en évidence un véritable renversement de situation.
Jusqu'en 2015, ces transactions portaient pour 80% sur des résidences secondaires et 20% sur des résidences principales. A partir de 2016, elles sont passées à 50-50, mettant à égalité les deux types de résidence. En 2020, la tendance s'est inversée. Pour plus de 60%, les achats concernent désormais des résidences principales. A côté de ces nouveaux propriétaires, il faut également tenir compte de tous ceux qui ont choisi de transformer leur résidence secondaire en résidence principale, sans transaction immobilière évidemment.

Cela conforte une évolution visible depuis quelques années avec l'installation de nouveaux habitants, souvent des retraités ou préretraités citadins, ayant fait le choix de changer de vie. Si ce mouvement est toujours net et a eu tendance à s'accélérer, un autre phénomène est apparu. C'est l'arrivée récente de familles jeunes avec enfants d'âge scolaire. La même tendance s'observe dans les communes voisines mais comme le souligne le responsable d'une agence immobilière, le Chambon a une aura particulièrement forte.
Alors, pourquoi quittent-ils Paris, Lyon, Marseille, la région stéphanoise et même la Californie pour venir vivre ici à 1 000m d'altitude ? Que viennent chercher ces nouveaux habitants chez nous?

De l'espace, du vert et de l'air !

En premier lieu, la qualité du cadre de vie. L'air pur, encore et toujours. Rien de changé depuis plus d'un siècle ! Cela reste un atout de santé, en particulier pour de jeunes enfants. On venait vers 1900 faire des « cures d'air » au Chambon et si aujourd'hui, on faisait de notre commune, une « ville d'air » comme ailleurs, il existe des villes d'eau ? C'est peut-être davantage qu'une simple boutade !
Un élément décisif : vivre dans un environnement préservé. Pour nous qui sommes ici à longueur d'année, c'est une évidence. Vivre avec des arbres devant ses fenêtres, chaque matin regarder la couleur du ciel, emmener ses enfants se promener dans la forêt à moins de 10 minutes de la place de la Fontaine, ne pas entendre un bruit de fond permanent et le silence la nuit, c'est un luxe !
S'ajoutent d'autres points forts : les facilités de la vie quotidienne, principalement le gain de temps en déplacements, la proximité et la diversité de tous les services (écoles, commerces, etc.) au cœur du village.

Autre atout déterminant, une offre culturelle, sportive et associative exceptionnellement variée, certes en sommeil en ce moment, mais qui donne à ces citadins fatigués, le sentiment de conserver des activités et des loisirs qu'ils ne pensaient pas trouver dans un village de 2 500 habitants.
Enfin, dernière caractéristique et peut-être la plus intéressante pour l'avenir, beaucoup de ces nouveaux venus apportent avec eux leur emploi. Ce sont des usagers intensifs d'internet. Avec eux, c'est une forme d'économie numérique « déterritorialisée », une économie 2.0 qui se met en place dans un environnement rural et l'arrivée de la fibre sur notre territoire ne peut être qu'un avantage supplémentaire.
Tout cela est une chance entraînant un regain de vitalité, un nouveau dynamisme d'autant que ces nouveaux Chambonnais manifestent une volonté et un désir de s'investir dans la vie du village et de ses associations.
Qu'ils soient les bienvenus !
Et que pour tous, résidents de toujours et nouveaux habitants, il fasse bon vivre au Chambon.

Nouvelles installations

Dans l'économie du Chambon, un nouveau secteur d'activités se développe grâce à internet.

MYRTILLE MONLEAU
MOMADE
Boutique de vente en ligne de jeux de poche sans écran pour enfants. Des jeux compacts, aux règles multiples. Des jeux colorés et élaborés en France.
https://boutique.momade.fr
06 70 93 88 04 - m.monleau@momade.fr
Facebook - Instagram

JULIEN COLLIGNON
Graphic designer
Création Graphique print & digital
Identité graphique / Affiches / Flyers
Encarts publicitaires / Brochures / Magazines
Site internet / Motion design / Application mobile
06 25 19 18 06 - julien@co2l.fr - www.co2l.fr

EMMANUEL MONLEAU
Activités de conseil et de formation en entreprise sur la gestion des achats, des stocks et de la logistique
06 23 00 14 33 - emmanuel.monleau@gmail.com

DELPHINE COLLIGNON
LES BABETS ROSES
Créations pour enfants
Valise à offrir avec accessoires éthiques et ludiques
contact@babets-roses.fr - www.babets-roses.fr

ANTHONY WAHLER
Graphiste illustrateur
https://www.arkanthe-illustration.com
arkanthecontact@gmail.com
06 51 08 19 93

LAURENT MANEVAL
SARL PINKERTON
Gestion et stratégie des laboratoires de prothèses dentaires
15, route de Tence 43400 Le Chambon-sur-Lignon
Tel : 07 49 28 28 76 - pinkerton43@free.fr
www.pinkerton.fr

Et aussi dans le domaine paramédical.

LAUREEN MOUNIER,
PSYCHOLOGUE
22, chemin de la Croisière 43400 Le Chambon-sur-Lignon
06 46 85 50 39 - laureenmounier@outlook.fr

Changement de propriétaire.

YANN PERRIN
TABAC-PRESSE « AUX POMMES D'OR »
en remplacement de Catherine Tabouret
2, route de St-Agrève 43400 Le Chambon-sur-Lignon
04 71 59 76 91

Changement de lieu d'activité.

VIOLAINE THUIZAT
SAGE-FEMME
Nouvelle adresse du cabinet :
35, route de Saint-Agrève
(anciennement 18, route de Lambert)
43400 Le Chambon-sur-Lignon
04 71 65 85 91

LA BOUTIQUE DES CRÉATEURS
quitte la rue des Ecoles pour s'installer
4, rue de la Poste
43400 Le Chambon-sur-Lignon
Pas de téléphone mais
une adresse mail : createliershl@gmail.com

État, Région, Département, CCHL en soutien de l'économie locale

Les effets de la crise sanitaire sur l'activité économique ont contribué à fragiliser entreprises, commerces et artisans. Tous jouent un rôle essentiel dans le dynamisme de notre village et il est vital de préserver leur activité.
La municipalité a été à leurs côtés dès le début de la crise, les accompagnant dans la recherche de solutions et d'aides. La commune ne peut pas directement apporter d'aide financière, la compétence Économie étant du ressort de la Communauté de communes. En revanche, épauler nos entreprises, nos artisans et nos commerçants à se retrouver dans le dédale des aides annoncées par l'Etat, la Région et le Département et aussi l'Europe, peut se révéler fort efficace.
Ce sont huit projets de développement d'entrepreneurs chambonnais représentant plus de 133 000€ d'investissements qui ont bénéficié d'aides venant du fonds européen Leader pour plus de 30 000€, de la Région pour un montant de près de 10 000€ et de la CCHL pour 12 500€ dans le cadre du Fonds d'Intervention local. Par ailleurs, au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprises, versé par le département ce sont 76 000€ de subvention dont près de 7 000€ accordés par la CCHL qui sont allés à un projet de développement sur notre territoire.
Dans le cadre des aides aux entreprises et commerces se retrouvant en grave difficulté à la suite de la crise sanitaire, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec la Communautés de communes, a débloqué plus de 50 000€ pour onze dossiers déposés et deux dossiers ont été éligibles à l'aide apportée par le Département pour un montant de 12 500€.
D'autres aides ont été mobilisées, concernant le chômage partiel, la perte de chiffre d'affaire, ... sous forme de report de charges ou de prêts, entre autres.
La qualité de vie et le dynamisme de notre village doivent beaucoup à la diversité des commerces, à la présence d'artisans qualifiés et d'entreprises performantes. Jouer la carte de la consommation locale, faire appel à eux pour de petits ou de gros chantiers, c'est une autre forme de soutien qui peut se révéler extrêmement efficace dans cette période de fortes incertitudes.

Pour soutenir l'économie de notre village, le CHECK'CHAMBON

Le travail de notre équipe, en cette période difficile et inédite pour tous, a dans un premier temps, porté sur un aspect économique de développement, de fidélisation, de valorisation et de favorisation des circuits courts et du consommer local. Nous remercions les élus, les commerçants, les associations, leurs équipes et les services techniques de notre village, tous ceux qui ont fait leur possible pour être à la hauteur de cette situation et répondre aux attentes et demandes de tous.
Pour cette première étape qui vise à donner une plus grande visibilité à notre économie locale, nous avons créé le CHECK'CHAMBON. Ce CHECK'CHAMBON permet d'acquérir les différents services, produits et activités de notre village. Il renforce la consommation locale. C'est une réelle reconnaissance et valorisation du travail de nos artisans et commerçants dans cette période qui a été et est encore très difficile pour beaucoup d'entre eux.
Ces CHECK'CHAMBON peuvent être achetés par tout un chacun, entreprise et particulier auprès de notre association (page Facebook) ou via nos trois points de vente (office de tourisme, bureau de tabac, Golf).
La mise en place du CHECK'CHAMBON s'est faite en partenariat avec nos entreprises, nos structures associatives (qui sont également des acteurs économiques de premier plan) et nos commerces. Ils ont été les premiers à offrir des CHECK'CHAMBON à leurs salariés. Nous les remercions chaleureusement pour leur confiance et leur soutien. Nous invitons toutes les entreprises, petites, moyennes ou grandes, à nous rejoindre afin de faire bénéficier toutes leurs équipes de ces avantages. Nous sommes à leur disposition pour tout renseignement concernant l'utilisation et l'achat de ces CHECK'CHAMBON qui sont exonérés de charges sociales pour les employeurs (voir conditions de l'URSSAF).

Merci aux commerçants qui, dans leur grande majorité, acceptent les CHECK'CHAMBON (+ de 40 à ce jour) et nous invitons les retardataires à nous rejoindre au plus vite afin que l'offre de consommation dans notre commune soit la plus large et la plus diversifiée. Merci également à TOUS nos partenaires pour la réalisation et la mise en place et la gestion de ces CHECK'CHAMBON.
Pour la deuxième partie de notre action, nous continuons à développer d'autres projets et idées pour animer notre village tout au long de l'année. Des Olympiades pouvant fédérer le sport, la culture, la nature, les associations les plus diverses et peut-être étalées sur plusieurs week-ends sont à l'étude. Tous les projets, idées pour de nouvelles animations ou de compléments pour les animations déjà en place sont les bienvenus et seront étudiés avec intérêt.
D'autre part nous tenons à maintenir les actions et les moments forts dans le domaine des animations, c'est pourquoi les fêtes de fin d'année doivent apporter à notre village un élan qui permet de mettre en lumière notre station de moyenne montagne.
Pour faire avancer ces événements, nous avons besoin d'une grande solidarité entre nous et de beaucoup de bras pour valoriser tout ce travail. Une association ne vit pas que de son bureau mais de tous ses membres et de leur dynamisme. Nous comptons sur vous tous pour la faire vivre, pour la promouvoir et à la force des bras de chacun pour le travail de terrain et les animations.

Guillaume Chazot, Président
Association des Commerçants, Artisans et Professions libérales
Les bons plans du Chambon

La médiathèque

« C'est dur aujourd'hui peut-être,
demain ça ira vachement mieux... »
... Un encouragement venu tout droit de « Aujourd'hui la crise » (une chanson de Jacques Higelin), que nous vous offrons en guise d'introduction...

Depuis leur réouverture en mai, les médiathèques et ludothèque du réseau Pays-Lecture ont dû faire alterner plusieurs modes de fonctionnement suivant l'évolution de la crise sanitaire. Bien entendu nous avons mis en place toutes les mesures indispensables : mise en quarantaine et désinfection des documents rendus, gel hydroalcoolique à disposition, masque obligatoire, jauge limitée par niveau.
Comme il est probable que cette période chaotique se poursuive sans doute, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site www.payslecture.fr pour obtenir toutes les informations nécessaires : horaires, conditions d'accès et d'inscription.
Malgré tout, depuis juillet nous avons eu le plaisir de voir la fréquentation de notre médiathèque et les prêts de documents repartir à la hausse. L'organisation des animations n'a pas été de tout repos. Parfois, il a fallu annuler (notre *Printemps des poètes* n'a pas pu voir le jour), mais nous avons aussi réussi à reporter, voire re-reporter, jonglage qui nous a permis de sauver quelques projets. Ainsi depuis juillet, vous avez été nombreux à répondre présents à nos propositions. Citons en vrac :
Une joyeuse randolipette dans les jardins du « bas du village », un concours photo très suivi, de gourmandes lectures à l'oreille par la Cie La Boudeuse, de belles rencontres avec les auteurs invités aux 24 heures du livre, une présentation-lecture toujours très appréciée de romans de la rentrée littéraire par la Cie Lectures à la carte, des ateliers scientifiques et artistiques proposés pendant *Labo 43/07 : par ici la science !*, une belle expo de photographies d'Annick Mandon... Le travail avec les classes a repris en octobre et les bibliothécaires se sont rendu dans les écoles (de la maternelle au CM2) pour proposer un choix de livres et des lectures d'albums et de contes.

Cliquez et emportez !
En cas d'impossibilité d'accéder aux rayons ou si tout simplement vous préférez cette formule, nous vous proposons le « drive piéton ». Pourquoi ne pas l'utiliser ? car il est très facile de :
- Se rendre sur www.payslecture.fr et de réserver en ligne (jusqu'à 20 documents à la fois)
- Ou/et nous appeler au 04 71 65 88 73 pour nous donner la liste de vos envies
- Ou/et retirer un baluchon-surprise préparé de nos blanches mains...

Rappel :
- L'inscription au réseau des médiathèques-ludothèque du Pays-Lecture permet l'accès gratuit à nos plateformes de ressources numériques en ligne 7/7 et 24/24 : ebooks, films, presse, musique, formation (du cours d'informatique au cours de yoga etc...).
- Des boîtes extérieures pour les retours de vos documents sont disponibles dans toutes les médiathèques.

Malgré ces vicissitudes et incertitudes, nous nous efforçons de nous adapter au mieux à la situation en proposant le meilleur service public possible. Livres, CD, DVD, jeux vous attendent et parmi eux de nombreuses nouveautés.

Au plaisir de vous accueillir très bientôt !

L'équipe de la médiathèque
04 71 65 88 73
lechambonsurlignon@mediatheques-hautlignon.fr

LA MÉDIATHÈQUE PARTICIPE À LA MANIFESTATION NATIONALE NUITS DE LA LECTURE.

JEUDI 21 JANVIER
18h **Escape game Où sont les femmes ?**
animé par Marie-Charlotte, dès 13 ans

VENDREDI 22 JANVIER
18h **Le livre à la coque :**
vous êtes invités à partager vos coups de cœur en 3 minutes !, dès 15 ans
19h **On vous la fait courte** : lectures à voix haute par les bibliothécaires et bénévoles, dès 15 ans

SAMEDI 23 JANVIER
14h **Atelier calligraphie**
animé par Isabelle, dès 9 ans
17h **Heure du conte**, pour les 5/8 ans
18h30 **Escape game Où sont les femmes ?**, dès 13 ans
18h30 **Présentation de quelques livres patrimoniaux**
de la bibliothèque Théodore de Félice, dès 15 ans

Sous réserve d'annulation ou de modifications selon l'évolution de la crise sanitaire. Inscriptions obligatoires au 04 71 65 88 73 pour chaque animation. Respect des règles de distanciation physique. Masques. Gel.

Lieu de Mémoire

Les Justes et le sauvetage des Juifs en Europe : exposition prolongée !

Malgré le contexte sanitaire, l'année 2020 a encore été riche en événements pour le Lieu de Mémoire : conférences, balades extérieures, expositions, rencontres avec un médiateur...
Cet été, près de 6 000 personnes sont venues visiter le Lieu ou participer à l'une de nos animations, dans le strict respect des gestes barrières.

L'exposition temporaire *Les Justes et le sauvetage des juifs en Europe*, inaugurée le 23 juillet, est encore visible au moins jusqu'au printemps. Elle permet d'ouvrir la réflexion sur le sauvetage à une échelle plus large.
Depuis le 1er septembre, la gestion du Lieu a été reprise par le Mémorial de la Shoah de Paris. La volonté du Mémorial est de poursuivre le travail mené depuis l'ouverture en 2013, notamment en développant l'action pédagogique auprès des scolaires. Cet hiver, en lien avec l'équipe parisienne, l'équipe du Lieu de Mémoire réfléchit au programme culturel 2021. A l'échelle nationale, les différents sites gérés par le Mémorial proposeront notamment un focus sur l'année 1941.

De nombreux projets sont donc en cours. Dans cette période compliquée, nous essaierons d'adapter au mieux notre travail pour continuer de transmettre l'histoire locale, en particulier auprès des jeunes.

Floriane Barbier

En septembre, Nathan Roumezi, agent d'accueil et de médiation depuis 2018 est parti vers d'autres horizons. Il a été remplacé par Sabine Eynon qui connaissait déjà bien la structure pour y avoir effectué un remplacement.

Le « cercle de la solidarité », dans l'exposition « Les Justes et le sauvetage des juifs en Europe », permet de découvrir les grandes figures du sauvetage selon Jacques Sémelin, historien et commissaire de l'exposition.

Les *Mémoires* d'André Trocmé
en visioconférence

La maison d'édition genevoise Labor et Fides vient de publier les *Mémoires* d'André Trocmé. Le lancement devait avoir le lieu au Chambon-sur-Lignon le 28 novembre à 17 heures avec une conférence de l'historien Patrick Cabanel. Celui-ci a participé activement à la publication de ce livre très attendu en rédigeant une longue présentation et des notes explicatives. En raison des conditions sanitaires actuelles, cette manifestation a dû être annulée mais Patrick Cabanel est prêt à venir parler du livre d'André Trocmé au Chambon dès que l'amélioration de la situation sanitaire le permettra.
En attendant, une visioconférence Zoom, pilotée depuis le Chambon et Genève, a permis de réunir plus de 100 personnes autour d'un dialogue animé entre Patrick Cabanel, installé dans sa maison des Cévennes et Stéphane Zehr, libraire à Alès.
De nombreuses questions ont été posées à l'issue de cet échange par des spectateurs très attentifs. Ce fut une visioconférence très internationale rassemblant des personnes connectées depuis le Plateau mais aussi de toute la France, de Suisse et des Etats-Unis.
Parmi elles, Nelly Hewett Trocmé, Louise Theis et Pierre Sauvage.

Cette visioconférence est disponible sur internet, https://youtu.be/7kbR6J-3zjU

Cinéma Scoop : « Tenir pour mieux rebondir »

Nous faisons nôtre cette excellente citation formulée lors de l'assemblée générale de l'association des cinémas d'Art et Essai à la Rochelle.

Tenir

Cet été, nous avons opté pour une reprise tardive avec trois programmes de trois semaines et le maintien de nos principaux temps forts : Un Cinéfête revisité avec trois débats ; la venue de Marek Halter , de Caroline Puig Grenetier et de Bernard Chambaz dans le cadre de partenariats avec le Lieu de Mémoire, Les 24 heures du livre ....

Cela nous a permis de sauver l'essentiel. Nous avons enregistré plus de 50% de nos entrées habituelles (mais au-dessus des critères d'aide du CNC !) et surtout fait une offre de films variés et de qualité.

A ce jour, les sujets d'inquiétude restent nombreux : Perte d'une grande partie du jeune public due à l'insuffisance de l'offre, menace sur l'organisation des dispositifs scolaires et surtout crise de la distribution avec des sorties sans cesse repoussées et des exigences toujours plus grandes et les réticences d'une partie du public à retrouver le chemin des salles...

Rebondir

Tout d'abord, nous devons nous féliciter du plan d'urgence et de relance en faveur du cinéma et surtout des salles d'Art et Essai : compensation des pertes d'exploitation, versement d'une partie du fonds de soutien, revalorisation des aides à l'Art et l'Essai.... Excellentes annonces à concrétiser !

Marek Halter, place de la Fontaine, avant sa brillante et passionnante intervention au Cinéma Scoop sur Les Justes, meilleur documentaire du festival de Berlin en 1994.

Le désir du cinéma en salle ne s'est pas estompé comme l'atteste un mois de septembre comparable en termes de fréquentation à celui de l'année dernière. Il nous reste à élargir, renouveler notre public et surtout à attirer plus de jeunes.

L'avenir de nos salles passe par vous, spectateurs !

Nous faisons tout pour respecter les conditions sanitaires et j'en profite pour remercier la nouvelle équipe de bénévoles qui s'est particulièrement investie dans l'accueil et la programmation.

Pour le Cinéma Scoop
Alain Déléage

Les 24h du livre avec Béatrice Fontanel et Bernard Chambaz

Le choix a été fait de maintenir le rendez-vous littéraire annuel des 24 heures du livre dans le strict respect des conditions sanitaires les 18, 19 et 20 septembre avec un public moins nombreux.

A la salle de la gare, Béatrice Fontanel a présenté son livre *Dans la tête de mon maître* qui relate le destin tragique du grand savant Lavoisier.

Elle a passionné son auditoire en racontant, avec un réalisme parfois glaçant, ce que ses recherches sur les heures les plus sanglantes de la Révolution française pour documenter son ouvrage lui avaient fait découvrir.

Autre registre avec Bernard Chambaz, un écrivain qui conjugue ses passions, les voyages, le vélo et la littérature.

Une première rencontre au Cinéma Scoop et un échange chaleureux avec Caroline Puig Grenetier après la projection de son documentaire *Maillot jaune*.

Pour le second rendez-vous, direction le Canada, avec *Un autre Eden* (éditions du Seuil), un long périple à vélo d'ouest en est, sur les traces de Jack London et de son double littéraire Martin Eden et d'un autre Martin, cher à l'auteur. Le dimanche après-midi, à l'Espace Contemporain des Roches, après l'arrivée du Tour de France en direct, Bernard Chambaz a partagé avec son public quelques principes de sa *Petite philosophie du vélo*.

Ama-Théâtre

Année 2020...Année COVID !

Au premier trimestre, compte tenu de l'aggravation de la pandémie suivie du confinement, les spectacles programmés par Ama-Théâtre ont dû être annulés. Dans ces conditions, préparer une nouvelle saison théâtrale, préparer le festival annuel d'automne étaient une gageure ! Nous avons partiellement réussi ! Grâce à une météo favorable, les répétitions ont eu lieu à l'extérieur jusqu'à l'autorisation de réinvestir la salle des Bretchs en août, tout en respectant le protocole sanitaire.

Nous avons pu organiser au Chambon et au Mazet la 17e édition du festival « Côté Cour » et ce, en version réduite, sans invitation de troupes extérieures. Nous avons présenté quatre nouvelles créations et repris un de nos spectacles : samedi 26 septembre, aux Bretchs, « soirée monologues » sur le thème de l'amour ; puis le week-end suivant au Calibert : vendredi soir, la pièce de Jean-Marie Piemme « Les pâtissières » ; samedi soir, deux textes de Dario Fo et Franca Rame « Une femme seule » et « Couple ouvert à deux battants » ; dimanche après-midi, clôture avec le spectacle tout public « Inspecteur Toutou » de Pierre Gripari.

Le public a été réduit mais totalement dévoué à la cause théâtrale. Nous remercions vivement les spectateurs venus nous soutenir. Nous espérons pouvoir, dès que possible, accueillir l'ensemble de nos fidèles spectateurs dans de meilleures conditions. Dans l'attente soyons prudents, prenons soin de nous tous.

Nicole Viallard

L'Espace d'Art Contemporain chez Le Corbusier

C'est dans le vaste site de l'église Saint-Pierre (site Le Corbusier à Firminy) qu'Arlette et Marc SIMON se sont joué des espaces, installant des fils tendus reliés à l'installation « Le champ des pistes », accumulant de tubes colorés, ou accrochant aux parois des muraux réalisés à quatre mains. Se retrouver ensemble dans l'architecture moderniste de Le Corbusier a été comme un clin d'œil au passé. Étudiants ils ont habité durant quatre ans dans l'Unité d'habitation du site. Aujourd'hui, ils ont apporté leur fantaisie à cet univers de béton parfois coercitif mais aussi symbole d'une très grande liberté architecturale.
Cette exposition s'est terminée le 15 novembre mais leurs dernières créations céramiques sont visibles dans leur galerie aux Roches sur rendez-vous.

Arlette et Marc SIMON céramistes
Espace d' art contemporain Les Roches
43400 Le Chambon sur Lignon
contact@eaclesroches.com
www.eaclesroches.com

environnement

de forêts et de chemins...

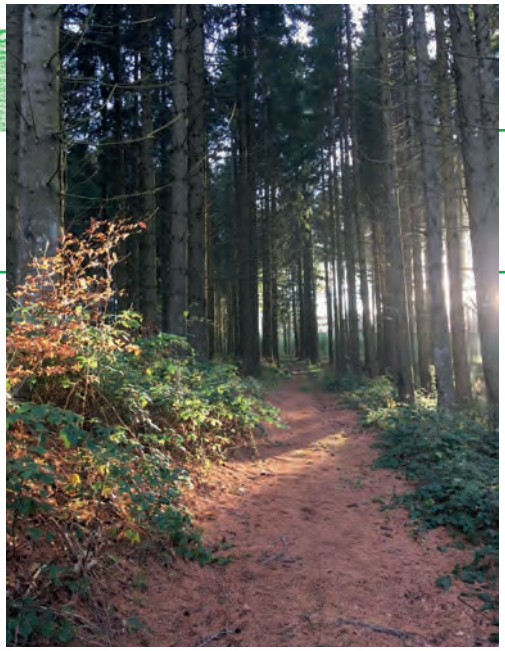

En France, les chemins ruraux sont en voie de disparition. Entre 1945 et 2000, ce serait environ 200 000 km d'entre eux qui auraient été perdus par négligence ou pour des raisons d'intérêts privés, l'équivalent de 5 fois le tour de laTerre...

Inutile de souligner le rôle que joue un chemin rural pour la faune et la flore ou l'atout qu'il représente pour l'activité humaine. Ne pas préserver ce patrimoine, c'est aussi faire disparaître de l'Histoire, de la nature.
C'est dans ce cadre qu'un collectif s'est créé au Chambon-sur-Lignon. Il réunit des sportifs invétérés, des passionnés de nature et de marche qui ont tous un point commun, celui d'aimer ces vieux chemins qu'ils parcourent régulièrement.
Notre objectif est de répertorier ces chemins communaux, de les reconnaitre et d'en faire un compte rendu à la municipalité qui décidera de leur remise en état.
Nous souhaitons sensibiliser ainsi le grand public de l'intérêt environnemental, patrimonial, économique et social de nos chemins ruraux. Nous avons la chance de bénéficier d'un bel héritage laissé par nos ancêtres qui les ont empruntés, jour après jour. C'est la mémoire vivante du pays. A nous d'agir aujourd'hui pour la transmettre aux générations suivantes.
Pour nous Chambonnais.es et pour nos ami.e.s de passage, ouvrons les chemins !
Au risque, comme l'écrit Sylvain Tesson dans son livre *Eloge de l'énergie vagabonde*, qu'« un jour, les sentiers se vengeront d'avoir été battus ».

Renée Rousset et René Valla
pour le Collectif « De forêts et de chemins »

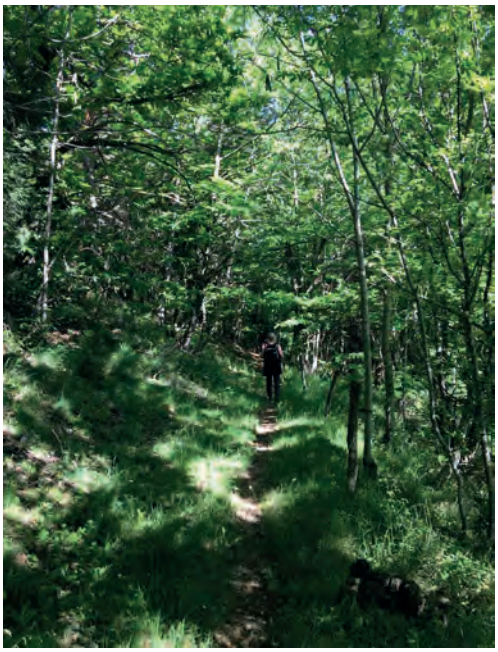

adieu, vieux fayard

Son allure majestueuse était connue de tous ceux qui empruntaient le chemin de Magnac. Le grand hêtre au tronc imposant, vieux d'au moins 200 ans, a dû être abattu en novembre et sa disparition a suscité un vif émoi chez les amoureux des arbres.
Hélas, malgré son port altier, son sort était scellé. Il a été victime d'un redoutable parasite, l'armillaire. Ce champignon lignivore qui prolifère à la base du tronc, détruit le système racinaire, dégrade et pourrit le bois, ce qui entraîne progressivement la mort de l'arbre. Le vieux fayard était devenu un géant sans racines qui, à la merci d'un coup de vent, pouvait tomber sur le chemin ou les maisons voisines.
Un peu plus bas, l'autre grand hêtre bicentenaire n'est pas malade. Il a eu droit à un simple élagage d'automne pour faire tomber ses branches mortes.
Les services municipaux surveillent avec attention, en concertation avec l'Office national des forêts et avec l'aide de professionnels aguerris, l'état du parc forestier communal particulièrement étendu.

Le bois mort du hêtre correspond au cercle foncé du tronc.

L'écrevisse de Californie

Une pêche familiale

Si l'écrevisse autochtone (Astacus Pallipes) encore appelée écrevisse à pieds blancs, a disparu de nos cours d'eau durant ces vingt dernières années, nous trouvons à ce jour dans le Lignon une nouvelle espèce : l'écrevisse américaine de Californie (Pacifastacus Leniusculus), surnommée écrevisse « signal ».
Sans vouloir entrer dans les détails de son arrivée sur notre secteur, cette espèce est considérée comme "invasive", et à ce titre, doit être détruite sur place dès sa capture.
Animal très vorace et agressif, elle est pêchée à l'aide de balances et d'appâts (viande périmée, tête de mouton, sardine, sang d'abattoir séché...).
Bien que pouvant être pêchée dès l'ouverture de la truite et jusqu'à la fermeture, cette écrevisse est surtout active au plus chaud de l'été et avec des niveaux d'eau plutôt bas...(15 juillet/20 août semble être la meilleure période).
Où avoir un maximum de chance de la capturer ? Les endroits de prédilection sont les berges ombragées, les zones calmes, peu profondes, parsemées de blocs de pierre... Le Lignon recèle de très bons secteurs, sur tout son cours...
La pêche de l'écrevisse est une pêche amusante, d'autant qu'elle peut se pratiquer en famille, par une belle journée d'été, autour d'un pique-nique...
Vu le statut "invasif" de l'espèce, le nombre de captures est illimité ; chacun aura la possibilité de ramener un bon panier, pour une dégustation... Leur qualité culinaire étant considérée comme moyenne, elles pourront toutefois parfaitement accompagner différents plats en sauce.

Bonne pêche à tous !

Pour pêcher l'écrevisse, la carte de pêche de « la Truite du Lignon » est obligatoire.

Olivier Balme
président de l'AAPPMA

SICTOM

Entre Monts et Vallées

Le nouveau bureau du SICTOM est présidé par Jean-Michel Eyraud, assisté de André Defay, Jean-Marie Foutry, Romain Pélissier, Bernard Souvignet, vice-présidents.

Rappel

Afin de bien trier vos déchets, veuillez vous référer aux consignes qui sont posées sur les colonnes. Tout autre déchet qui ne doit pas aller dans les colonnes (pots de yaourts, suremballages de packs d'eau) est considéré comme un refus de tri. Il est bon de savoir que les refus de tri ne sont pas valorisés mais facturés.

Les colonnes cartons sont exclusivement réservées aux cartons bruns (exemple : cartons colis, déménagement...).

Les cartonnettes (ex : emballages cartons qui entourent les pots de yaourts, le carton de la lessive en poudre...) sont à mettre dans les colonnes papiers.

L'opération « composteur » est toujours en action. 2 volumes sont proposés : 445 litres au prix de 30€ et 620 litres au prix de 40€. Si vous souhaitez en acquérir un, contacter le SICTOM. De bons conseils vous seront fournis pour obtenir un compost de qualité.

Tonnages des ordures ménagères et de la collecte sélective de la Communauté de Communes du Haut-Lignon :

	2017	2018	2019
Ordures ménagères	1 513	1 550	1 438
Verre	379	402	415
Emballages	158	169	185
Papiers	203	200	203

Déchèterie du Chambon sur Lignon :

D'importants travaux de réhabilitation et d'extension de la déchèterie du Chambon-sur-Lignon ont été réalisés au Pont des Combelles.

04 71 65 93 02

tennis

La vie au Tennis Club !

Une année encore, le Tournoi International 15-16 ans fut une réussite. Cependant les activités du club ont été suspendues en raison de la situation actuelle.
Néanmoins, les activités d'été ont pu se dérouler dans de très bonnes conditions et la fréquentation des structures a été relativement importante.

En septembre 2020, le bureau a été renouvelé comme suit : Tiphaine Vernet (Présidente), Nicolas Russier (trésorier), Gladys Chastagnier (secrétaire), Michel Legrand et Yohann Ruel.
Le bureau est entouré d'un groupe de membres actifs importants qui participent à toutes les opérations du club.
Pour le début de cette année tennistique, deux équipes étaient engagées à l'occasion du critérium d'automne. De plus, à l'échelle nationale, 10 TMC (Tournois Multichances) et une nouvelle édition du Tournoi International sont organisés sous réserve des directives relatives à la situation sanitaire.

Enfin, et bonne nouvelle pour le Tennis Club et ses membres ! Grâce au soutien indéfectible de la mairie, les terrains extérieurs vont être rénovés et nous permettront ainsi d'organiser nos activités d'été : stages, jeu libre ou encore tournoi sous forme innovante et avant tout d'accueillir les Championnats de France UNSS (tennis au collège).

Finale Tournoi International :
Vainqueur Garçon Iannis Fernandes
Finaliste garçon Jim Schmitter
Vainqueur Fille Yasmina Nigametzyanova
Finaliste Fille Mathilde Ngijol - Carre

escalade

Un nouveau moniteur au Club d'escalade

Après une année blanche ou presque, puisque nous n'avions pas pu proposer de cours aux enfants, faute d'encadrant, nous avons embauché en septembre Frédéric Charreyron moniteur d'escalade titulaire d'un brevet d'Etat et fort d'une dizaine d'années d'expérience.

Petits et grands ont été ravis de commencer ou de reprendre leur activité les mercredis après-midi ou en soirée malgré les contraintes dues aux conditions sanitaires ; en effet, le port du masque étant obligatoire dès l'âge de 11 ans en bas des voies.

La période septembre-octobre a été très dynamique sur le plan des adhésions, le bouche-à-oreille ayant bien fonctionné, nous comptons 56 adhérents dont 32 jeunes. Le groupe des 10-12 ans et le groupe adultes sont complets. Il reste quelques places dans le groupe des plus jeunes (8-10 ans de 13h30 à 15h) ainsi que dans les deux groupes d'ados (confirmés de 16h30 à 18h30 et débutants de 18h30 à 20h).

Les adultes autonomes, quant à eux, continuent leur progression les lundis et jeudis de 19h à 21h.

Nous tenons à remercier la commune du Chambon-sur-Lignon et la Communauté de communes du Haut-Lignon pour leur aide financière ainsi que la mise à disposition du mur des Bretchs que nous espérons voir évoluer suite au passage de la commission de sécurité.

Le bureau du Club Zénith Sensation

**Toutes les activités sont suspendues pour les adultes.
En principe, elles restent ouvertes pour les enfants.
Se renseigner auprès des associations.**

foot

« Entente Haut-Lignon », un nouveau nom pour l'école de foot

Après accord avec Tence, l'école de foot qui s'appelle désormais « Entente Haut-Lignon », regroupe 52 enfants, filles et garçons de 5 à 11 ans. Pour le plus grands, l'Entente s'élargit avec Grazac/Lapte pour constituer 3 équipes U15 et U18.
La section féminine compte 26 joueuses. Si les plus jeunes participent à des plateaux mixtes, les autres ont leur propre équipe. Une équipe U13F pour les 10-13 ans et une équipe U18F pour les 14-18 ans.
Diplômé du BMF (Brevet de moniteur de football) en juin dernier, Mathieu Ferrier est le responsable de l'école de foot du club. Semaine après semaine, assisté par Yasmina Hedfi (Service civique au club) et Alain Granger (BEES au club de Tence), il a pour mission de donner à tous ces jeunes la passion du football en les initiant à ce sport qu'il connaît parfaitement étant lui-même joueur. Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi entre 13h30 et 17h30 (selon la catégorie). Les U15 et U18 ont un second entraînement le vendredi.
Quant aux rencontres officielles, elles se déroulent le samedi ou le dimanche selon les catégories, sous forme de « plateaux » accueillant plusieurs clubs de la région ou de matchs à partir de la catégorie U15.
Côté seniors, deux équipes garçons inscrites en district 3 et district 5 et une équipe filles participent à des matchs amicaux. 39 joueurs représentent le club chaque dimanche sur les stades du département encadrés par Laurent Crouzet et Patrick Ruel, leurs coachs. Pour les féminines, 15 joueuses portent le maillot de l'Entente.
Pour les tout-petits, à partir de 3 ans, des séances de baby-football sont programmées tout au long de la saison. Leur éducateur, Nilis Eyraud diplômé du BPJEPS et titulaire du CFF1 (Certificat fédéral de Football), assisté d'Agathe Roux, les anime avec pour but de faire découvrir le football aux enfants de façon ludique à travers de nombreux jeux. Cette approche pédagogique du baby-football a pour objectifs de développer leur motricité, leur autonomie, leur aisance corporelle, améliorer leur connaissance de l'espace et leur gestion du temps afin de les aider à mesurer leurs performances et à les formuler.

Contacts :
Laurent Poyet, président : 06 80 93 24 94
Laurent Digonnet, secrétaire : 06 30 48 55 94
Mathieu Ferrier, éducateur : 06 78 73 59 47

Les seniors

judo

Plus d'adhérents au Judo-Club

Le judo-club du Haut-Lignon enregistre une augmentation de ses effectifs à l'inverse d'une tendance générale des clubs à la baisse. Il faut savoir que toutes les mesures contre les risques de propagation du Covid sont appliquées à la lettre par notre brevet d'Etat Raphaël Carrot et les dirigeants du club, enfants et adultes licenciés appliquent le code moral du judo et tout va pour le mieux pour le bien commun. Le dojo reste ouvert à toutes et tous. Entraînements le lundi soir à Tence de 19h à 21h pour les adultes, le vendredi soir de 17h à 22h au Chambon-sur-Lignon.
Pour toutes celles et ceux qui souhaiteraient revenir sur le tatami, pas de problème. Notre bonne humeur sportive saura vous accueillir avec le sourire.

Didier Aubry
président du judo-club du Haut-Lignon
06 79 81 09 38

danse

Dansez avec Plumea

A la rentrée 2020, Plumea a repris la suite de Chambon Danse. Notre association qui porte la Compagnie Plumea, compagnie professionnelle en résidence artistique à Yssingeaux, propose des cours de danse, stretching et gym douce au Chambon-sur-Lignon avec Valérie Vincent et Adèle Duportal.
Plumea, fidèle à son univers poétique, rêveur, engagé et enfantin souhaite partager, avec petits et grands, la danse.

Adèle Portal
07 81 91 76 47 - plumeachambon@gmail.com
www.cieplumea.com

Centre de loisirs des Bretchs

Viens t'amuser au centre de loisirs !

Le centre de loisirs du Chambon-sur-Lignon accueille les enfants à partir de trois ans (scolarisés et propreté acquise) jusqu'à 11 ans. La structure fonctionne les mercredis et les vacances scolaires de 7h30 à 18h30. Un programme d'animations est travaillé en équipe et ensuite mis en ligne sur le site de la Communauté de Communes du Haut-Lignon et/ou distribué aux familles via l'école.
Un accueil à la journée (avec ou sans repas) ou à la demi-journée (matin ou après-midi) est possible ; il est nécessaire de remplir un formulaire d'inscription (retrait au Centre de loisirs ou téléchargeable sur le site de la Communauté de communes du Haut-Lignon) et de s'inscrire impérativement auprès de l'équipe d'animation au 04 71 59 77 07.

Le matin, les enfants sont accueillis entre 7h30 et 9h, en début d'après-midi entre 13h30 et 14h, le soir accueil des familles à partir de 17h jusqu'à 18h30.

Le centre de loisirs gère aussi les temps périscolaires :
- le matin de 7h30 à 8h20
  (nous emmenons les enfants à l'école)
- la garderie du temps de midi à l'école de 11h30 à 12h15
- encadrement du temps de cantine de 11h30 à 13h30
  (cantine du collège du Lignon)
- le soir de 16h30 à 18h30
  (nous allons chercher les enfants à l'école)

Les temps périscolaires du matin et du soir sont encadrés par deux animateurs, ce sont des temps où les enfants jouent en attendant que les parents viennent les chercher. Jeux de société, petits ateliers créatifs, coin lecture, coin dînette, coin construction, dessins... sont à disposition des enfants.
Les devoirs peuvent être faits lors du temps périscolaire du soir, seulement si les effectifs accueillis le permettent, les animateurs ne sont pas dans l'obligation d'assurer ce service.

Le protocole sanitaire en vigueur impose aux parents de ne pas entrer dans le centre jusqu'à nouvel ordre, un animateur se charge de vous accueillir et de vous ouvrir la porte. Nous vous demandons également de porter un masque lorsque vous venez chercher vos enfants.
Merci de bien vouloir respecter ces mesures.

Nicolas Testud,
responsable du centre de loisirs
Inscriptions au 04 71 59 77 07

Relais petite enfance

Au service des parents
et des assistantes maternelles

Au Relais Petite Enfance, on se retrouve pour découvrir, expérimenter et surtout partager de bons moments ensemble.
L'année 2020 a été marquée par de nombreux bouleversements économiques et sanitaires, mais aussi par le changement de la responsable.
Je suis Laurie Fossiez, j'ai pris la succession d'Odile Kucharczak depuis le 1er septembre. Je suis là avec vous, parents et professionnels, pour la grande aventure qu'est la coéducation d'un jeune enfant.
Au-delà des temps d'éveil que j'anime avec les assistantes maternelles sur les différentes communes du territoire, je peux vous accompagner dans votre parentalité, votre coéducation, votre professionnalisation et/ou vos diverses interrogations.

Parents, Vous rechercher un mode d'accueil pour vos enfants ? Rendez-vous sur le site monenfant.fr et remplissez le formulaire « recherche d'un mode d'accueil ». Vous serez rapidement contactés.

Vous souhaitez commencer de nouvelles aventures professionnelles dans les métiers de la Petite Enfance et avoir des informations, n'hésitez pas à me joindre. La bienveillance et le secret professionnel étant les deux piliers importants de mon métier, soyez sûrs que nos échanges resteront confidentiels.
Permanences : jeudi de 14h à 17h et vendredi de 9h à 12h.

Laurie Fossier
Responsable du Relais Petite Enfance du Haut-Lignon
06 74 52 75 36 ou 04 71 59 81 72
ram.cc.hautlignon@orange
http://www.cc-hautlignon.fr/

Le Chambon-sur-Lignon, « petite ville de demain »

Fin décembre, la municipalité a eu le plaisir d'apprendre que le Chambon-sur-Lignon faisait partie de l'une des 1 000 communes retenues dans le nouveau programme **Petites villes de demain**, lancé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires. La candidature, commune à Tence et au Chambon, avait été portée par la Communauté de communes du Haut-Lignon.
Cet ambitieux programme vise à donner aux élus des communes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants, qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation pour redevenir des villes dynamiques où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.
Cela va permettre à notre commune de bénéficier, pour ses projets éligibles et sur les six années à venir, d'un accompagnement par l'Etat et par l'ensemble des partenaires engagés dans le programme **Petites villes de demain**. Sont prévus, en particulier, un appui très concret en ingénierie, un accès à un réseau professionnel étendu, un apport en compétences pour concevoir et piloter nos projets ainsi que des financements complémentaires. C'est une chance et surtout un atout pour renforcer le dynamisme de notre village et développer des projets qui assureront son avenir dans un environnement en pleine mutation.

Petites villes de demain

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Office de tourisme

Une Semaine gourmande riche mais sous contrôle...

Du 17 octobre au 1er novembre, des activités variées étaient proposées : visite de ferme, visite historique suivie d'un goûter, visite de patrimoine, activités de pleine nature, ateliers d'arts créatifs, dégustations gourmandes... et près de 12 chefs au fourneau pour proposer des menus sur le thème de la cuisine régionale, de la Provence au Périgord, en passant par la Picardie ou la Bretagne !

Les visites ont été proposées sur plusieurs créneaux afin de réduire les groupes à 6 personnes maximum.
Ce fut le cas de la visite historique réalisée par Claire à la salle de la Gare et dans le village pour 6 adultes passionnés qui se sont retrouvés ensuite autour d'une dégustation sucrée avec la participation du Confiseur de Cheyne.

Le Lieu de Mémoire proposait aux visiteurs de découvrir le thème de l'alimentation pendant la Seconde Guerre mondiale autour du système des tickets d'alimentation et des recettes locales d'autrefois.

L'exploitation agricole du GAEC du Nid à Manissolle au Chambon-sur-Lignon, a accueilli une douzaine de visiteurs, curieux de rencontrer les petits veaux lors de la tétée le samedi 24 octobre dernier. Ensuite, de bons échanges ont été faits sur la culture des lentilles vertes avec Matthieu Valla.

Enfin, la Nouvelle Charcuterie a proposé une dégustation de produits faits maison devant l'Office de Tourisme, appréciée par les gourmands avant la pause du déjeuner.

Néanmoins, en cette fin du mois d'octobre, la crise sanitaire et la présence du Covid-19 n'ont pas favorisé les activités de groupes et les visiteurs ont été moins nombreux pour cette 15e édition.

Marie Royet
Office de Tourisme du Haut-Lignon
04 71 59 71 56

La Gargouille
tarte fine aux pommes et huile d'olive

Le Chambon état-civil

DE DÉCEMBRE 2019 A DÉCEMBRE 2020

NAISSANCES

- DESAGE MEALLIER Ilana Manon
Née le 23 décembre 2019 à Annonay (Ardèche)
Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, rue Traversière »

- TISON Nathan Noël
Né le 25 décembre 2019 au Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire).
Domicilié à Maclas (Loire) « 26, route de l'Ardèche »

- MEDINA RASCLE Élise Federica
Née le 1er janvier 2020 à Firminy (Loire)
Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 6, route du Collège »

- SANMARTI CUER Abygail Elisabeth
Née le 25 février 2020 au Puy-en-Velay (Haute-Loire)
Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « La Fayolle »

- CHARRIER Madison Guillaume
Né le 10 mars 2020 à Firminy (Loire)
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 10, chemin des Jonquilles »

- ROCHER Léopold Théodore
Né le 5 avril 2020 à Firminy (Loire)
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « La Naute – La Palastra »

- GALLIOT Tao Mathis Malo Léo
Né le 6 mai 2020 à Saint-Etienne (Loire)
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 4, impasse de Chomier »

- FERRIER Jade Jeanne
Née le 4 août 2020 au Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire)
Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « La Grange »

- ROUX FRESSYNET Balthazar Robert Xavier
Né le 14 août 2020 à Saint-Etienne (Loire)
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « Chemin de la Scie »

- DONNADIEU Théodore Bernard Christian
Né le 21 août 2020 à Saint-Priest-en-Jarez (Loire)
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 5 bis, impasse de Molle »

- GUILHOT Joanna, Denise
Née le 12 septembre 2020 à Saint-Etienne (Loire)
Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « La Petite Fayolle »

- VALLA Théo Emile Nicolas
Né le 19 septembre 2020 à Firminy (Loire)
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 9, chemin de la Plage »

- PELISSIER Tinoah Soän
Né le 29 septembre 2020 à Saint-Etienne (Loire)
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 9, chemin du Vallon »

- MOHAMMADI Lena
Née le 28 octobre 2020 au Puy-en-Velay (Haute-Loire). Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 21, route de Tence »

- GAU Myha Christine Amandine
Née le 12 novembre 2020 à Firminy (Loire)
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 10, route de Saint-Agrève »

- VICTOIRE Ennio James
Né le 13 novembre 2020 à Firminy (Loire)
Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 9, chemin du Paoulou »

MARIAGES :

- Le 18 février 2020
Fabiano DEBARD, domicilié à Fay-sur-Lignon (Haute-Loire) « Route de Tence » **et Kéren Emma PELISSIER**, domiciliée au Chambon-sur-Lignon « Route de la Suchère »

- Le 29 février 2020
Gérard Marc Antoine CUCCIA, domicilié au Chambon-sur-Lignon « Chemin des Genêts – Les Souchettes » **et Audrey FELIX**, domiciliée au Chambon-sur-Lignon « Chemin des Genêts – Les Souchettes »

- Le 3 mars 2020
Nathan James SMITH, domicilié à Aldeburgh (Royaume-Uni) « 92 Leiston Road » **et Paola Brittany DELFIEU**, domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 13, chemin des Epilobes »

- Le 23 juin 2020
Scott EDWARDS, domicilié à Virum (Danemark) « 68 furesovej » **et Ornella Cassandra DELFIEU**, domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 13, chemin des Epilobes »

- Le 25 juillet 2020
Jonathan CHEYNE, domicilié au Chambon-sur-Lignon « Promenade des Balayes » **et Stéphanie Héléna VERILHAC**, domiciliée au Chambon-sur-Lignon « Promenade des Balayes »

- Le 29 juillet 2020
François Joan Jacques Marie DORANDEU, domicilié à Vénissieux (Rhône) « 45, rue Louise Michel » **et Léa Coline DUMORTIER**, domiciliée à Vénissieux (Rhône) « 45, rue Louise Michel » en résidence au Chambon-sur-Lignon « 9, Le Carrefour »

- Le 22 août 2020
Joachim SOTO, domicilié à Lyon 3e arrondissement (Rhône) « 160, cours Lafayette » en résidence au Chambon-sur-Lignon « La Bruyère » **et Sofia NOMESQUI AGUIRRE**, domiciliée à Villeurbanne (Rhône) « 105, rue du 4 août 1789 »

- Le 29 août 2020
Jérémy VIAL, domicilié à Saint-Georges-Haute-Ville (Loire) « 42, chemin des Biassées » **et Marine Dominique Monique TITOULET**, domiciliée à Saint-Georges-Haute-Ville (Loire) « 42, chemin des Biassées » en résidence au Chambon-sur-Lignon « Les Digons »

- Le 5 septembre 2020
Anthony Marcel DOMINGUEZ, domicilié au Chambon-sur-Lignon « Chemin des Genêts – Les Souchettes » **et Adeline Géraldine Muriel BOSIO**, domiciliée au Chambon-sur-Lignon « Chemin des Genêts – Les Souchettes »

- Le 12 septembre 2020
Alexandre Georges Gérard NANTAS-MASSIMI, domicilié à Saint-Just-Saint-Rambert (Loire) « 4, rue du Port Haut » **et Bérengère SEAUVE**, domiciliée à Saint-Just-Saint-Rambert (Loire) « 4, rue du Port Haut » en résidence au Chambon-sur-Lignon « 24, côte de Molle »

- Le 3 novembre 2020
Donovan DEBARD, domicilié à Fay-sur-Lignon (Haute-Loire) « Route de Tence » **et Lorène Abigaïl PELISSIER**, domiciliée au Chambon-sur-Lignon « Route de la Suchère »

DÉCÈS :

- Le 31 décembre 2019
Sylvie Andrée PERRET
Âgée de 56 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 47, route de Tence ». Célibataire

- Le 5 janvier 2020
Lucie Léa PICOT
Âgée de 97 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 4, chemin des Sautières ». Veuve de Louis Jean André BOYET

- Le 6 janvier 2020
René LAYES
Âgé de 79 ans. Domicilié au Mazet-Saint-Voy « Foumourette ». Epoux de Marthe Clémence Lydie ROUSSET

- Le 7 janvier 2020
Paule Josephine Madeleine MOLTO
Âgée de 98 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne ». Veuve de Edouard HUBLER

- Le 28 janvier 2020
Bernard Guy CHAZOT
Âgé de 68 ans. Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 10, rue de L'Eglise ». Célibataire

- Le 9 février 2020
Simonne Augusta ARGAUD
Âgée de 93 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 4, chemin de la Scie ». Veuve de Lucien JOUVE

- Le 10 février 2020
Didier Adrien Maurice REY
Âgé de 44 ans. Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 11, rue Neuve ». Célibataire

- Le 14 mars 2020
Eddithe Lina RUSSIER
Âgée de 84 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « Lotissement de l'Etang »
Veuve de Albert Paul ROUSSET

- Le 29 mars 2020
Jeannine Régine PONTVIANNE
Âgée de 83 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 1, impasse de Molle ». Epouse de Yves Marius Jean DUPIN

- Le 3 avril 2020
Yvonne Eugénie Marie ESCOFFIER
Âgée de 95 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 3, rue Neuve ». Veuve de Lucien Aimé SOULLIER

- Le 13 avril 2020
Henri Edouard ASTIER
Âgé de 85 ans. Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 22, rue de Morilles ». Epoux de Colette Marcelle RUSSIER

- Le 21 avril 2020
Denise Rose HARTMANN
Âgée de 103 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne ». Veuve de Elie Louis GIRODET

- Le 24 avril 2020
Marcel Eugène GIMET
Âgé de 79 ans. Domicilié au Chambon-sur-Lignon « Puissant ». Epoux de Monique Raymonde Marie POUZET

- Le 25 avril 2020
Alain SUCHAIL
Âgé de 69 ans. Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 25, route de Lambert ». Epoux de Danielle Marie France BARTHOMEUF

le Chambon état-civil

- Le 8 mai 2020
Marthe Lydie ROUSSET
Âgée de 93 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « La Maisonneuve ». Veuve de Abel Robert BLANC

- Le 16 mai 2020
Jean Claude REYNAUD
Âgé de 86 ans. Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 5, chemin du Pouzarot ». Veuf de Colette Lydie RUSSIER

- Le 17 mai 2020
Richard Denis Lucien GAUMÉ
Âgé de 85 ans. Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne ». Epoux de Ruth Louise MUNCH

- Le 26 mai 2020
Marie Madeleine LENDORMY
Âgée de 98 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 16, route de Saint-Agrève ». Veuve de Pierre Benjamin Henri PASCALON

- Le 3 juin 2020
Eliette Hélène DUMAS
Âgée de 85 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne ». Célibataire

- Le 20 juin 2020
Lydie Henriette BROTTES
Âgée de 87 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne ». Célibataire

- Le 22 juillet 2020
Berthe Nancy Henriette OLIVIER
Âgée de 96 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « La Bâtie de Cheyne ». Veuve de Charles André KITTLER

- Le 22 juillet 2020
Paul Roger MANEVAL
Âgé de 98 ans. Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 24, route de Tence ». Veuf de Marthe Gustavie ARGAUD

- Le 28 juillet 2020
Mireille Joseline RUSSIER
Âgée de 74 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « HLM de Magnac ». Epouse de Yvan Aimé CHAUDIER

- Le 13 août 2020
Denise Georgette Marie ROUSSEL
Âgée de 92 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne » Célibataire

- Le 1er septembre 2020
Albert Marcel ARGAUD
Âgé de 82 ans. Domicilié au Chambon-sur-Lignon « Route de Chantegrenouille ». Epoux de Louise Eugénie EXBRAYAT

- Le 11 septembre 2020
Simone Jeanne NEBOIT
Âgée de 89 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 4, rue du Juste Milieu ». Epouse de Elie Levi BESSET

- Le 13 septembre 2020
Lucien René BROTTES
Âgé de 89 ans. Domicilié au Chambon-sur-Lignon « Les Basties ». Veuf de Berthe Lucie HÉRITIER

- Le 27 septembre 2020
Jean-Paul Marc BOUQUET
Âgé de 74 ans. Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 4, impasse du Bouissillou ». Veuf de Rolande Yvonne DUCOIN

- Le 27 septembre 2020
Jeanne Louise GIMET
Âgée de 92 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « Puissant ». Veuve de Henri Elie JONAC

- Le 3 octobre 2020
Roger Lévy Léon DOLMAZON
Âgé de 95 ans. Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne ». Veuf de Emilie COTTE

- Le 4 octobre 2020
Yvette Paulette Emilie CHAUDIER
Âgée de 83 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 25, route du Mazet ». Veuve de Paul Henri CHARREYRON

- Le 9 octobre 2020
Patrick Georges Lucien GAUDEAUX
Âgé de 73 ans. Domicilié au Chambon-sur-Lignon « La Celle ». Divorcé de Jacqueline Marie Josèphe CARRUEL

- Le 13 octobre 2020
Germaine Louise DARCHE
Âgée de 93 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne ». Divorcée de Guy Georges Hélie de MALEPRADE

- Le 28 octobre 2020
Marcel Jean Marie Joseph REY
Âgé de 89 ans. Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne ». Epoux de Simonne Juliette Françoise BOSC

- Le 29 octobre 2020
Fernande Evodie ARGAUD
Âgée de 70 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne ». Liée par un Pacte civil de solidarité avec Roger ASTIER

- Le 30 octobre 2020
Paul Albert Samuel CHARREYRON
Âgé de 91 ans. Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 14, route de Tence ». Epoux de Andrée Juliette DILLY

- Le 2 novembre 2020
Micheline Raymonde Lucie CHAUBIN
Âgée de 90 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne ». Veuve de Jean André RICHARD

- Le 6 novembre 2020
Marcelle Jeanne BADIOU
Âgée de 93 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne ». Veuve de Aimé Hippolyte CHARMEAU

- Le 6 novembre 2020
Jeannine Marie Pierrette PUVEL
Âgée de 87 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne » Veuve de Jean Firmin Marc THESSOT

- Le 8 novembre 2020
Roger Emile CHAREYRON
Âgé de 76 ans. Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne ». Veuf de Mireille PICQ

- Le 12 novembre 2020
Simonne Germaine RUEL
Âgée de 93 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne ». Célibataire

- Le 15 novembre 2020.
Odette Andrée Marie Antoinette MORIN
Âgée de 96 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne ». Veuve de Claudius Joseph Julien MOREL

- Le 22 novembre 2020
Emile VALLA
Âgé de 93 ans. Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne ». Epoux de Yvonne Marie VERILHAC

- Le 23 novembre 2020
Raymonde Claire Lucie COSTA
Âgée de 98 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne ». Veuve de Albert Pierre CHARRIÈRE

- Le 23 novembre 2020
Hélène GIBERT
Âgée de 94 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne ». Veuve de Michel Henri GUINET

- Le 30 novembre 2020
Ida RIOU
Âgée de 94 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne ». Veuve de Fernand Charles ROUSSET

- Le 4 décembre 2020
Françoise Marie BADELON
Âgée de 97 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne ». Célibataire

- Le 10 décembre 2020
Daniel Albert GUILHOT
Âgé de 73 ans. Domicilié au Chambon-sur-Lignon « Le Crouzet ». Epoux de Ginette Monique GRADE

- Le 11 décembre 2020
Marie Jeanne Cécile FÉLIX
Âgée de 98 ans. Domiciliée au Chambon-sur-Lignon « 7, chemin des Enfants à la Montagne » Veuve de Paul Charles VALLA

- Le 12 décembre 2020
Philippe François Marie FABRÉGUET
Âgé de 92 ans. Domicilié au Chambon-sur-Lignon « 3, allée de la Clairière »
Veuf de Camille Jeanne DUSSON

DÉCÈS HORS COMMUNE :

- Le 1er juin 2020
Dina Louise VÉRILHAC
Âgée de 96 ans. Domiciliée à Désandans (Doubs). Veuve de Néhémie Aimé CHAMBRON

- Le 19 août 2020
Marcelle Henriette ROCHER
Âgée de 88 ans. Domiciliée à Givors (Rhône) « 14, rue Victor Hugo ». Veuve de Michel Claudius BLAIZOT

- Le 26 octobre 2020
Germaine Marie-Françoise MEISSONNET
Âgée de 87 ans. Domiciliée résidence « la Sérigoule » - route du Fieu – 43190 Tence. Veuve de Marcel VICTOIRE

- Le 16 novembre 2020
Gabriel Isidore ROYET
Âgé de 88 ans. Domicilié résidence « la Sérigoule » - route du Fieu – 43190 Tence. Epoux de Paulette Marie Louise MACHABERT

- Le 6 décembre 2020
Suzanne Eva FAY
Âgée de 90 ans. Domiciliée résidence « la Sérigoule » - route du Fieu – 43190 Tence. Veuve de Etienne Elie PEYROT

Directeur de la publication : Jean-Michel Eyraud – **Rédaction :** Denise Vallat et Tiphaine Vernet
Tirage : 3000 exemplaires. **Date de la parution :** janvier 2021.
Réalisation : ICS Yssingeaux. Tous droits de reproduction réservés. Imprimé sur papier certifié PEFC.

Crédits photos :
Sandra Picot, Jacques Roux (archives), Anthony Wahler, Chantal Astier, La commune, les associations du Chambon, le Collège du Lignon, l'école maternelle, les Cardamines, Luc Olivier, la Commère 43, la médiathèque, le Lieu de Mémoire, le Cinéma Scoop, EAC les Roches, Renée Rousset, René Valla, La Nature Est un Art, L'Ecureuil des Sucs, le SICTOM, la Communauté de communes du Haut-Lignon, Pascal Stein, Collectif de forêts et de chemins.